9478

43e ANNEE (5e série) N° 4 28 JANVIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { **Édition complète** . . . . **18 fr.** / **Édition partielle** . . . . **12 fr.**

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Théologie. — I. Le Nécrologe théologique de 1925. — 1. Le R. P. Mattiussi, S. J., 49. — 2. Le R. P. Paul Gény, S. J., 50. — 3. Mgr Laurent Jannssens, O. S. B., 51. — 4. M. Tixeront, prêtre de St-Sulpice, 54. — 5. Le T. R. P. Lepidi, O. P. ; — 6. Le R. P. Albert-Marie Weiss, O. P. ; — 7. Le P. Le Bachelet, S. J., 57. — 8. Le chanoine Gaudeau, 58.

II. Théologie positive. — 1. *L'Imposition des mains et les rites connexes, dans le Nouveau Testament et dans l'Eglise ancienne*, par Joseph Coppens, 58. — 2. Deux articles de M. Rivière dans le *Dictionnaire de Théologie catholique : a) Jugement,* 59 ; *b) Justification,* 60.

III. Théologie systématique. — 1. *Tractatus de Divina Gratia*, ed. altera, auctore Joseph Van der Meersch, 61. — 2. *Tractatus dogmatico-moralis de Sacramentis in genere, de Baptismo et Confirmatione,* ed. altera, auctore Al. de Smet, 61. — 3. Le P. Marin-Sola et la réviviscence dans les sacrements *(Divus Thomas* de Plaisance), 64. — 4. Auteurs divers (Carretti ; Beraza ; Ch. Pesch ; Otten ; Lercher ; Proulx), 64.

PRÉDICATION

Cours de prônes sur le Credo. — XXVIII. L'admirable mystère de l'Incarnation, 49.

Instructions pour les dimanches. — XVI. *Quinquagésime :* Avis pratiques sur le miracle, 51.

Pour l'ouverture du Carême. — La miséricorde de Dieu, 52.

Panégyrique des Trente-deux vierges martyres d'Orange. — Le temps, le lieu et les circonstances de leur martyre, 55.

Sujets de circonstance. — Annonce d'une Mission, 58.

Entretiens sur la vie chrétienne. — XCIX. Le sacrement d'Eucharistie : *Sa préparation historique,* 60.

PETIT COURRIER

Q. — Quels ouvrages consulter pour ces deux conférences sur Isaïe ?

I. L'intervention providentielle du Dieu d'Israël en faveur du peuple juif (xl-xlviii). 1° Le fait : Dieu suscitera un conquérant puissant et par son intermédiaire il délivrera Israël de la captivité de Babylone. 2° Replacer ce fait dans son cadre historique en donnant un aperçu sommaire sur la situation du proche Orient au vie siècle av. J.-C. et en appréciant le rôle exercé par Cyrus dans la délivrance du peuple juif.

II. Le salut messianique en Isaïe. La Jérusalem nouvelle prix des souffrances du Serviteur cadavre pour son peuple (liv, lv, lx-lxii). 1° La cité de Dieu, inaugurée par le Messie, donnera asile aux Juifs et aux nations païennes. Elle sera le centre de la justice et de la vérité. 2° Montrer comment cette cité est la figure de l'Eglise.

R. — Nous avons déjà bien des fois indiqué les ouvrages à consulter pour des conférences sur Isaïe : reportez-vous par ex. à la couverture du 1er mars 1923.

Les deux ouvrages à consulter pour étudier Isaïe et traiter les sujets ci-dessus énoncés, nous le répétons encore une fois, sont : Tobac, *Les Prophètes d'Israël*, fascic. II et III, Malines, Dessain, 1921 (voir *Ami* 1923, p. 3 6) ; et, du même, le fascic. LIX (2e Partie), art. *Isaïe*, du *Dict. de Théologie* (Paris, Letouzey). Conduit par cet excellent guide, auquel vous pouvez ajouter Condamin, *Le livre d'Isaïe* (Paris, Gabalda), vous ferez, en étudiant vous-même le texte du Prophète, une conférence personnelle, instructive et intéressante.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une édition de la Bible latine avec traduction française ou italienne?

R. — Comme Bible en latin *et* en français, vous avez Glaire, Carrières, Drioux. Si vous voulez une Bible commentée, texte latin et trad. française, il n'y a en ce moment que Fillion, *La Sainte Bible commentée*, 8 vol. in-8, Paris, Letouzey.

Bien que vivant en Italie, vous semblez ignorer que l'Institut Biblique (35, Piazza della Pilotta, Rome) a commencé à publier une traduction en

italien de la Sainte Bible d'après les textes originaux Et comme cette traduction est accompagnée de notes, je me demande si, en la complétant par l'édition de la Vulgate de Mgr Gramatica (Milan, Hœpl), vous n'auriez pas tout ce que vous désirez. La traduction italienne commencée depuis peu en est déjà à son troisième volume.

Q. — L'histoire des deux petits Irlandais (qui avaient noms, je crois, Manny et Nonny) publiée dans les *Etudes* il y a 2 ou 3 ans est-elle éditée en librairie ?

R. — Nous n'en avons rien ouï dire. Mais pourquoi ne pas poser la question aux *Etudes* plutôt qu'à l'*Ami ?*

Q. — Où pourrais-je trouver en librairie : 1° *Les Fondements de la vie spirituelle*, par le P. Surin ; et 2° *L'excellence du Rosaire*, par le Bienh. Alain de la Roche ?

R. — Ad I. Surin, *Fondements de la vie spirituelle*, édition chez Périsse dont le fonds a passé chez Mignard, 38, rue St-Sulpice, Paris 6e (coté 2 f. avant la guerre).

Ad II. Nous ne savons.

Q. — Connaissez-vous des ouvrages de spiritualité sur « le Prêtre et l'Eucharistie » ?

R. — *Prêtre et Hostie*, du P. Giraud, 2 vol. in-8 ; *J.-C. Prêtre et Victime*, du même, 2 vol. in-12 de 5 à 600 p., Paris, Beauchesne.

Q. — A quelle librairie peut-on se procurer *La divine Providence*, par le P. de Caussade ?

R. — Caussade, *Abandon à la divine Providence*, Paris, Gabalda, 2 vol., prix d'avant-guerre 4 f. 50.

Q. — Où pourrais-je trouver des documents ou des indications pour traiter cette conférence ? « Nécessité de l'acte de foi interne : *a)* nécessité de moyen ; *b)* nécessité de précepte ; *c)* vérités à croire de foi explicite. »

R. — En français : l'article *Foi* du *Dictionnaire de Théologie catholique*, col. 512 514 ; l'article *Foi* du *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, fascic. XII, col. 291 296. — Voir *Ami du Clergé*, 1925, p. 354 et suiv., 362, 513-514.

Q. — L'*Ami* voudrait-il indiquer : 1° un ou deux livres sur les projections lumineuses ; et 2° l'adresse de la Revue *Prêtre et Apôtre ?*

R. — Ad I. *Traité pratique des projections lumineuses*, par Niewenglowski, 6 f., Paris, Garnier.

Ad II. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e.

Les savants sont-ils des croyants ? par Jules Riché. — In-12 de 128 p., 5 f. — Paris, Téqui.

Sous forme de dialogue entre un prêtre, un savant et un médecin, c'est un essai de recensement de ceux des grands savants du XIXe siècle qui ont été en même temps des croyants. Ce travail a été fait de main de maître par le P. Eymieu ; et M. Riché déclare d'ailleurs, p. 125, qu'il a résumé l'enquête menée par le P. Eymieu. Trop résumé certainement : certaines pages tournent à la nomenclature sèche. On voudrait, pour chaque savant, un trait qui dise quelque chose, qui le caractérise ; et c'était chose facile, sans allonger l'opuscule. Quelques indications à retoucher : le Dr Péan (qui d'ailleurs avait pour prénom Jules, et non pas « Emile, » et qui est mort en 1898, et non en 1878, comme on écrit p. 122), était non pas simplement « spiritualiste, » mais croyant : je ne pense pas qu'il ait beaucoup pratiqué (c.-à d. se soit beaucoup confessé) pendant sa vie, mais il a demandé les Sacrements dès qu'il s'est senti atteint, sans qu'on ait eu besoin de l'y exhorter, et son entourage savait très bien qu'il avait la foi. — P. 123, Darwin était parfaitement libre-penseur, comme on le voit par la page citée ici en 1925 (p. 391) : sa pensée a flotté, explique-t-il, pour s'arrêter enfin à l'agnosticisme. — En somme, une multitude d'incroyants parmi les minuscules savants de village ; beaucoup moins dans l'enseignement secondaire ; et quant aux grands noms de la science, presque tous les initiateurs furent croyants. Ce n'est jamais la foi qui gêne la science ; et ce n'est pas la science qui fait perdre la foi. Quand on perd la foi, c'est pour des raisons où le pur amour de la science n'a rien à voir. Bon ouvrage de propagande.

Avec Jésus formant en nous son Prêtre. *Méditations sacerdotales*, par J. Grimal, de la Société de Marie. — Deux vol. in-12 de 452 et 468 p., 20 f. — Lyon, Vitte.

Déjà la IIIe édition d'un livre paru il n'y a guère que quinze mois, en l'automne de 1924 (voir *Ami* 1925, p. 93). Pour un recueil de Méditations, — et de Méditations sacerdotales, — c'est un beau succès. L'auteur le réédite sans changement, sauf au sous-titre, qui dans les premières éditions semblait ne destiner l'œuvre qu'aux Séminaristes et aux PP. de la Société de Marie. C'est l'*Ami* lui même qui lui a suggéré d'écrire simplement *Méditations sacerdotales*, puisqu'enfin, prêtres, notre idéal à tous doit être de vivre constamment en la « société » de Marie, sous le regard maternel, vigilant, sanctifiant, de Marie ; et d'autre part il ne nous faut jamais perdre de vue que nous demeurons toujours novices ou séminaristes et que c'est jusqu'à la fin de notre vie que Jésus devra travailler à former en nous son Prêtre. Nous coopérerons à sa grâce, et c'est un travail que nous facilitera grandement le livre du P. Grimal, où l'on goûte le fruit substantiel et parfumé de toute une vie vouée à la formation des clercs dans nos Séminaires de France, puis des novices ou scolastiques dans les maisons américaines de la Société à laquelle appartient l'auteur.

ANNONCES

CHAMPAGNE
MAURICE BERTRAND
BRUT, EXTRA DRY, SEC, DEMI-SEC, *Frs* 10
En Gare d'EPERNAY. (Emb. compris, en caisses de 25).
AGENT GÉNÉRAL A PARIS : M. RAMILLON
4, RUE EDOUARD VII. Tél. : LOUVRE 09.01

VINS DE MESSE, VINS DE TABLE
et TOUS VINS DE BORDEAUX
Demander références et prix courant à ALBAN SEUVE, propriétaire à MASSUGAS, par Pellegrue (Gironde).

AVIS A SUIVRE
La cure dépurative par les **Grains de Vals** est la plus efficace, la plus rationnelle et la plus économique. Le flacon pour 3 mois, 2 fr. 20, franco domicile toute la France ; 11, rue Bara, PARIS.

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

ŒUVRE DES VINS DE MESSE
de la CAVE COOPERATIVE de GAILLAC (Tarn)
Autorisée de MGR l'ARCHEVÊQUE d'ALBI et sous le patronage du clergé de Gaillac.
S'adresser à M. Pierre BERTRAND, Sous-Dr de la C. C. G.

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 4 28 JANVIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie

SOMMAIRE. — **I. Le Nécrologe théologique de 1925.** — 1. Le R. P. Mattiussi, S. J. — 2. Le R. P. Paul Gény, S. J. — 3. Mgr Laurent Jannssens, O. S. B. — 4. M. Tixeront, prêtre de St-Sulpice. — 5. Le T. R. P. Lepidi, O. P. — 6. Le R. P. Albert-Marie Weiss, O. P. — 7. Le P. Le Bachelet, S. J. — 8. Le chanoine Gaudeau.

II. Théologie positive. — 1. *L'Imposition des mains et les rites connexes, dans le Nouveau Testament et dans l'Eglise ancienne,* par Joseph Coppens (in-8 de XXII-434 p., 35 f., Paris, Gabalda (1925). — 2. Deux articles de M. Rivière dans le *Dictionnaire de Théologie catholique : a) Jugement,* t. VIII, col. 1721-1828 ; *b) Justification,* col. 2077-2227.

III. Théologie systématique. — 1. *Tractatus de Divina Gratia,* ed. altera, auctore Joseph VAN DER MEERSCH (in-8 de XV-391 p., Bruges, Beyaert (1924). — 2. *Tractatus dogmatico-moralis de Sacramentis in genere, de Baptismo et Confirmatione,* ed. altera, auctore AL. DE SMET (in-8 de XX-331 p., Bruges, Beyaert (1925). — 3. Le P. Marin-Sola et la réviviscence dans les sacrements *(Divus Thomas* de Plaisance). — 4. Auteurs divers (Carretti ; Beraza ; Ch. Pesch ; Otten ; Lercher ; Proulx).

I. — Le Nécrologe théologique de 1925

Au cours de l'année 1925, la théologie catholique a fait plusieurs pertes très sensibles. En publiant ici quelques notes bio-bibliographiques sur ceux qui sont disparus, nous pensons à la fois rendre à leur mémoire un hommage mérité, suggérer aux lecteurs de l'*Ami* la pieuse pensée de prier pour leurs âmes, et surtout indiquer, brièvement ou plus longuement selon les sujets, la leçon doctrinale que ces défenseurs de la vérité nous ont laissée.

* * *

1. Le R. P. Guido Mattiussi [1] naquit le 15 avril 1852 à Vergnacco (province d'Udine). Par sa mère, Caterina Capellari, il était arrière-petit-neveu de Grégoire XVI. Entré à l'âge de 16 ans dans la Compagnie de Jésus, il étudia la philosophie à Tramin, sous la direction d'un maître éminent, thomiste convaincu, le P. Massimiliano Anselmi.

Après avoir enseigné quelque temps les sciences à Brixen (Tyrol), le F. Mattiussi fut envoyé à Paris (1876) pour y étudier plus spécialement la physique et les mathématiques. Au bout de deux ans, licencié ès sciences, le jeune religieux fut appelé à l'étude de la théologie au scolasticat de Laval (Mayenne). Le R. P. Terrien y fut son maître ; mais peut-être le disciple exerça-t-il une influence décisive sur le maître pour l'orienter définitivement vers le thomisme.

Le P. Mattiussi enseigna d'abord les sciences physiques à Portori, en Istrie, à Scodra, et enfin à Rome même, à l'Université Grégorienne (1888-1892). Pendant ces quatre années d'un premier séjour à Rome, il fut chargé du cours de philosophie thomiste à l'Académie de S. Thomas, le jeudi. C'est à cette occasion qu'il publia des feuilles lithographiées vraiment remarquables sur *l'intelligence des anges* et sur *la volonté humaine* dans ses rapports avec l'intelligence.

Rappelé à Milan en 1893 pour se livrer à des travaux apostoliques, il demeura attaché à ce ministère jusqu'en 1911, défendant la vérité catholique de toutes manières, par des conférences, des articles de revues, dirigeant ses polémiques contre les erreurs modernes et surtout le modernisme envahissant. A cette époque, il eut aussi à enseigner la philosophie au séminaire et à exposer le dogme catholique à l'Association St-Stanislas.

De cette époque date la *Fisica Razionale* (en deux volumes : Cosmologie et Psychologie), présentant l'harmonie de la philosophie scolastique avec les sciences. La *Fisica Razionale* était précédée d'un volume sur la *Logique*. Cet ouvrage, rédigé en italien et imprimé seulement *ad usum privatum,* était depuis longtemps introuvable. Sur de nombreuses instances de ses amis, l'auteur s'était enfin décidé à l'éditer après l'avoir revu. Il travaillait à cette révision au moment où survint la mort.

Lorsque le cardinal Billot fut élevé à la pourpre en 1911, le R. P. Mattiussi fut appelé à lui succéder dans la chaire de théologie dogmatique à l'Université Grégorienne : ce choix répondait à un désir exprès de Pie X. Il n'y resta que quatre ans. Il suivait dans ses cours le texte du cardinal Billot, mais en y ajoutant, dans des feuilles imprimées *ad usum privatum,* sous le titre d'*adnotationes,* des remarques intéressantes, accentuant le thomisme du cardinal en un sens encore plus rigide. Cette insistance à ne vouloir enseigner qu'un thomisme pur et exempt de tout alliage, et peut-être une franchise trop brutale dans l'exposé de ce qu'il croyait être la vérité, furent sans doute la cause principale du très, du trop court passage du P. Mattiussi dans la chaire de dogme. Dès 1915, —

[1] Parmi les articles et notes nécrologiques parus sur le P. Mattiussi, il faut citer *Gregorianum*, 1925, fasc. 2, p. 331-332 ; *Civiltà cattolica*, 4 avril 1925, p. 85 ; et surtout *Fede e Ragione*. 22 mars 1925 — Ce dernier périodique, hebdomadaire, édité à Fiesole (Italie), contient une belle lettre écrite par le cardinal Billot sur le P. Mattiussi.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

italien de la Sainte Bible d'après les textes originaux Et comme cette traduction est accompagnée de notes, je me demande si, en la complétant par l'édition de la Vulgate de Mgr Gramatica (Milan, Hœpl), vous n'auriez pas tout ce que vous désirez. La traduction italienne commencée depuis peu en est déjà à son troisième volume.

Q. — L'histoire des deux petits Irlandais (qui avaient noms, je crois, Manny et Nonny) publiée dans les *Etudes* il y a 2 ou 3 ans est-elle éditée en librairie ?

R. — Nous n'en avons rien ouï dire. Mais pourquoi ne pas poser la question aux *Etudes* plutôt qu'à l'*Ami ?*

Q. — Où pourrais-je trouver en librairie : 1° *Les Fondements de la vie spirituelle*, par le P. Surin ; et 2° *L'excellence du Rosaire*, par le Bienh. Alain de la Roche ?

R. — Ad I. Surin, *Fondements de la vie spirituelle*, édition chez Périsse dont le fonds a passé chez Mignard, 38, rue St-Sulpice, Paris 6e (coté 2 f. avant la guerre).

Ad II. Nous ne savons.

Q. — Connaissez-vous des ouvrages de spiritualité sur « le Prêtre et l'Eucharistie » ?

R. — *Prêtre et Hostie*, du P. Giraud, 2 vol. in-8 ; *J.-C. Prêtre et Victime*, du même, 2 vol. in-12 de 5 à 600 p., Paris, Beauchesne.

Q. — A quelle librairie peut-on se procurer *La divine Providence*, par le P. de Caussade ?

R. — Caussade, *Abandon à la divine Providence*, Paris, Gabalda, 2 vol., prix d'avant-guerre 4 f. 50.

Q. — Où pourrais-je trouver des documents ou des indications pour traiter cette conférence ? « Nécessité de l'acte de foi interne : *a)* nécessité de moyen ; *b)* nécessité de précepte ; *c)* vérités à croire de foi explicite. »

R. — En français : l'article *Foi* du *Dictionnaire de Théologie catholique*. col. 512 514 ; l'article *Foi* du *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, fascic. XII, col. 291 296. — Voir *Ami du Clergé*, 1925, p. 354 et suiv., 362, 513-514.

Q. — L'*Ami* voudrait-il indiquer : 1° un ou deux livres sur les projections lumineuses ; et 2° l'adresse de la Revue *Prêtre et Apôtre ?*

R. — Ad I. *Traité pratique des projections lumineuses*, par Niewenglowski, 6 f., Paris, Garnier.

Ad II. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e.

Les savants sont-ils des croyants ? par Jules Riché. — In-12 de 128 p., 5 f. — Paris, Téqui.

Sous forme de dialogue entre un prêtre, un savant et un médecin, c'est un essai de recensement de ceux des grands savants du XIXe siècle qui ont été en même temps des croyants. Ce travail a été fait de main de maître par le P. Eymieu ; et M. Riché déclare d'ailleurs, p. 125, qu'il a résumé l'enquête menée par le P. Eymieu. Trop résumé certainement : certaines pages tournent à la nomenclature sèche. On voudrait, pour chaque savant, un trait qui dise quelque chose, qui le caractérise ; et c'était chose facile, sans allonger l'opuscule. Quelques indications à retoucher : le Dr Péan (qui d'ailleurs avait pour prénom Jules, et non pas « Emile, » et qui est mort en 1898, et non en 1878, comme on écrit p. 122), était non pas simplement « spiritualiste, » mais croyant : je ne pense pas qu'il ait beaucoup pratiqué (c.-à-d. se soit beaucoup confessé) pendant sa vie, mais il a demandé les Sacrements dès qu'il s'est senti atteint, sans qu'on ait eu besoin de l'y exhorter, et son entourage savait très bien qu'il avait la foi. — P. 123, Darwin était parfaitement libre-penseur, comme on le voit par la page citée ici en 1925 (p. 391) : sa pensée a flotté, explique-t-il, pour s'arrêter enfin à l'agnosticisme. — En somme, une multitude d'incroyants parmi les minuscules savants de village ; beaucoup moins dans l'enseignement secondaire ; et quant aux grands noms de la science, presque tous les initiateurs furent croyants. Ce n'est jamais la foi qui gêne la science ; et ce n'est pas la science qui fait perdre la foi. Quand on perd la foi, c'est pour des raisons où le pur amour de la science n'a rien à voir. Bon ouvrage de propagande.

Avec Jésus formant en nous son Prêtre. *Méditations sacerdotales*, par J. Grimal, de la Société de Marie. — Deux vol. in-12 de 452 et 468 p., 20 f. — Lyon, Vitte.

Déjà la IIIe édition d'un livre paru il n'y a guère que quinze mois, en l'automne de 1924 (voir *Ami* 1925, p. 93). Pour un recueil de Méditations, — et de Méditations sacerdotales, — c'est un beau succès. L'auteur le réédite sans changement, sauf au sous-titre, qui dans les premières éditions semblait ne destiner l'œuvre qu'aux Séminaristes et aux PP. de la Société de Marie. C'est l'*Ami* lui même qui lui a suggéré d'écrire simplement *Méditations sacerdotales*, puisqu'enfin, prêtres, notre idéal à tous doit être de vivre constamment en la « société » de Marie, sous le regard maternel, vigilant, sanctifiant, de Marie ; et d'autre part il ne nous faut jamais perdre de vue que nous demeurons toujours novices ou séminaristes et que c'est jusqu'à la fin de notre vie que Jésus devra travailler à former en nous son Prêtre. Nous coopérerons à sa grâce, et c'est un travail que nous facilitera grandement le livre du P. Grimal, où l'on goûte le fruit substantiel et parfumé de toute une vie vouée à la formation des clercs dans nos Séminaires de France, puis des novices ou scolastiques dans les maisons américaines de la Société à laquelle appartient l'auteur.

ANNONCES

CHAMPAGNE
MAURICE BERTRAND
BRUT, EXTRA DRY, SEC, DEMI-SEC, *Frs* 10
En Gare d'EPERNAY. (Emb. compris, en caisses de 25).
AGENT GÉNÉRAL A PARIS : M. RAMILLON
4, RUE EDOUARD VII. Tél. : LOUVRE 09.01

VINS DE MESSE, VINS DE TABLE
et TOUS VINS DE BORDEAUX
Demander références et prix courant à ALBAN SEUVE, propriétaire à MASSUGAS, par Pellegrue (Gironde).

AVIS A SUIVRE
La cure dépurative par les **Grains de Vals** est la plus efficace, la plus rationnelle et la plus économique. Le flacon pour 3 mois, 2 fr. 20, franco domicile toute la France ; 11, rue Bara, PARIS.

VITRAUX D'ART et Mosaïque DÉCORATIVE
Mauméjean Frères
6 et 6 bis, rue Bezout, PARIS (14e). R. C. Seine 45.192
Envoi de photos et maquettes sur demande
Grand Prix Exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes PARIS 1925

ŒUVRE DES VINS DE MESSE
de la CAVE COOPERATIVE de GAILLAC (Tarn)
Autorisée de MGR l'ARCHEVÊQUE d'ALBI
et sous le patronage du clergé de Gaillac.
S'adresser à M. Pierre BERTRAND, Sous-Dr de la C. C. G.

43e ANNEE (5e série) N° 4 28 JANVIER 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie

SOMMAIRE. — **I. Le Nécrologe théologique de 1925.** — 1. Le R. P. Mattiussi, S. J. — 2. Le R. P. Paul Gény, S. J. — 3. Mgr Laurent Jannssens, O. S. B. — 4. M. Tixeront, prêtre de St-Sulpice. — 5. Le T. R. P. Lepidi, O. P. — 6. Le R. P. Albert-Marie Weiss, O. P. — 7. Le P. Le Bachelet, S. J. — 8. Le chanoine Gaudeau.

II. Théologie positive. — 1. *L'Imposition des mains et les rites connexes, dans le Nouveau Testament et dans l'Eglise ancienne,* par Joseph Coppens (in-8 de XXII-434 p., 35 f., Paris, Gabalda (1925). — 2. Deux articles de M. Rivière dans le *Dictionnaire de Théologie catholique : a) Jugement,* t. VIII, col. 1721-1828 ; *b) Justification,* col. 2077-2227.

III. Théologie systématique. — 1. *Tractatus de Divina Gratia,* ed. altera, auctore Joseph VAN DER MEERSCH (in-8 de XV-391 p., Bruges, Beyaert (1924). — 2. *Tractatus dogmatico-moralis de Sacramentis in genere, de Baptismo et Confirmatione,* ed. altera, auctore AL. DE SMET (in-8 de XX-331 p., Bruges, Beyaert (1925). — 3. Le P. Marin-Sola et la réviviscence dans les sacrements *(Divus Thomas* de Plaisance). — 4. Auteurs divers (Carretti ; Beraza ; Ch. Pesch ; Otten ; Lercher ; Proulx).

I. — Le Nécrologe théologique de 1925

Au cours de l'année 1925, la théologie catholique a fait plusieurs pertes très sensibles. En publiant ici quelques notes bio-bibliographiques sur ceux qui sont disparus, nous pensons à la fois rendre à leur mémoire un hommage mérité, suggérer aux lecteurs de l'*Ami* la pieuse pensée de prier pour leurs âmes, et surtout indiquer, brièvement ou plus longuement selon les sujets, la leçon doctrinale que ces défenseurs de la vérité nous ont laissée.

* * *

1. Le R. P. Guido Mattiussi [1] naquit le 15 avril 1852 à Vergnacco (province d'Udine). Par sa mère, Caterina Capellari, il était arrière-petit-neveu de Grégoire XVI. Entré à l'âge de 16 ans dans la Compagnie de Jésus, il étudia la philosophie à Tramin, sous la direction d'un maître éminent, thomiste convaincu, le P. Massimiliano Anselmi.

Après avoir enseigné quelque temps les sciences à Brixen (Tyrol), le F. Mattiussi fut envoyé à Paris (1876) pour y étudier plus spécialement la physique et les mathématiques. Au bout de deux ans, licencié ès sciences, le jeune religieux fut appelé à l'étude de la théologie au scolasticat de Laval (Mayenne). Le R. P. Terrien y fut son maître ; mais peut-être le disciple exerça-t-il une influence décisive sur le maître pour l'orienter définitivement vers le thomisme.

Le P. Mattiussi enseigna d'abord les sciences physiques à Portori, en Istrie, à Scodra, et enfin à Rome même, à l'Université Grégorienne (1888-1892). Pendant ces quatre années d'un premier séjour à Rome, il fut chargé du cours de philosophie thomiste à l'Académie de S. Thomas, le jeudi. C'est à cette occasion qu'il publia des feuilles lithographiées vraiment remarquables sur *l'intelligence des anges* et sur *la volonté humaine* dans ses rapports avec l'intelligence.

Rappelé à Milan en 1893 pour se livrer à des travaux apostoliques, il demeura attaché à ce ministère jusqu'en 1911, défendant la vérité catholique de toutes manières, par des conférences, des articles de revues, dirigeant ses polémiques contre les erreurs modernes et surtout le modernisme envahissant. A cette époque, il eut aussi à enseigner la philosophie au séminaire et à exposer le dogme catholique à l'Association St-Stanislas.

De cette époque date la *Fisica Razionale* (en deux volumes : Cosmologie et Psychologie), présentant l'harmonie de la philosophie scolastique avec les sciences. La *Fisica Razionale* était précédée d'un volume sur la *Logique.* Cet ouvrage, rédigé en italien et imprimé seulement *ad usum privatum,* était depuis longtemps introuvable. Sur de nombreuses instances de ses amis, l'auteur s'était enfin décidé à l'éditer après l'avoir revu. Il travaillait à cette révision au moment où survint la mort.

Lorsque le cardinal Billot fut élevé à la pourpre en 1911, le R. P. Mattiussi fut appelé à lui succéder dans la chaire de théologie dogmatique à l'Université Grégorienne : ce choix répondait à un désir exprès de Pie X. Il n'y resta que quatre ans. Il suivait dans ses cours le texte du cardinal Billot, mais en y ajoutant, dans des feuilles imprimées *ad usum privatum,* sous le titre d'*adnotationes,* des remarques intéressantes, accentuant le thomisme du cardinal en un sens encore plus rigide. Cette insistance à ne vouloir enseigner qu'un thomisme pur et exempt de tout alliage, et peut-être une franchise trop brutale dans l'exposé de ce qu'il croyait être la vérité, furent sans doute la cause principale du très, du trop court passage du P. Mattiussi dans la chaire de dogme. Dès 1915, —

[1] Parmi les articles et notes nécrologiques parus sur le P. Mattiussi, il faut citer *Gregorianum,* 1925, fasc. 2, p. 331-332 ; *Civiltà cattolica,* 4 avril 1925, p. 85 ; et surtout *Fede e Ragione.* 22 mars 1925 — Ce dernier périodique, hebdomadaire, édité à Fiesole (Italie), contient une belle lettre écrite par le cardinal Billot sur le P. Mattiussi.

Pie X étant mort, — le P. Mattiussi rentra dans le ministère actif; mais il devait continuer son apostolat intellectuel par la *publication* de son ouvrage sur les *Vingt-Quatre Thèses* approuvées par la S. C. des Etudes ; il écrivit, en outre, dans sa retraite, de nombreux articles de Revues, dirigés principalement contre l'idéalisme italien contemporain. Il est mort à Gorizia le 11 mars 1925.

Intelligence de premier ordre, d'une acuité de vision extraordinaire, le P. Mattiussi était surtout un esprit intuitif qui d'un seul coup d'œil s'élevait sur les sommets pour de là dominer tout d'un regard synthétique. Il arrivait parfois que plusieurs de ses élèves ne le suivaient pas dans ces ascensions imprévues ; mais l'élite, à ses leçons, éprouvait une véritable jouissance et en tirait un réel profit. Les plus brillants élèves du P. Mattiussi ont conservé pour lui une admiration sans borne et un enthousiasme sans réserves.

Thomiste convaincu, et sans doute l'un de ceux qui, en Italie, ont le plus contribué à la diffusion des doctrines thomistes, il savait communiquer autour de lui l'amour et le culte de S. Thomas. Son influence s'exerçait non seulement dans son cours, mais encore sur tous ceux qui l'approchaient. Dans toute la force du terme, c'était un *Maître*.

Plusieurs croient qu'il coopéra à la rédaction de l'encyclique *Pascendi*. Ce qui est certain, c'est qu'il fut, avec le P. Vivarelli, le rédacteur des vingt-quatre thèses thomistes approuvées le 27 juillet 1914 (voir *Ami* 1919, p. 867) par la S. C. des Etudes, comme contenant les « *principia et pronuntiata majora* » du Docteur angélique.

La liste des ouvrages du P. Mattiussi est relativement courte. La voici, par ordre chronologique :

Fisica Razionale, prima parte, *Natura inanime*, Milano, 1896 ; — seconda parte, *Natura animata*, Milano, 1901 (manuscrit). — A ces deux volumes, il faut ajouter les feuilles encore inédites sur *La Logique*. — *Animadversiones in S. Thomam* (feuilles lithographiées) : *De intellectu angelorum*, Rome, 1889 ; — *De voluntate*, Rome, 1890. — *Il veneno kantiano*, 1907 ; nouvelle édition, Rome, 1914. — *Le 24 tesi della filosofia di S. Tommaso d'Aquino* (extrait de la *Civiltà cattolica)*, Rome, 1914. (Une nouvelle édition a été préparée par le regretté P. Gény). — *Dichiarazione del Giuramento Antimodernistico* (cours de 1911 à l'Institut pontifical des Sciences sociales de Bergame). — *Adnotationes in tract. de Deo uno et trino*, Rome, 1913 ; nouvelle édition en 1925 ; — ... *in tract. de Verbo Incarnato*, Rome, 1914 ; — ... *in tract. de Sacramentis*, Rome, 1915. — *L'Assunzione corporea delle Vergine Madre di Dio nel domma cattolico*, Rome, 1924 ; étude publiée en forme plus brève sous le titre : *Utrum corporea Virginis assumptio ad fidei catholicæ depositum spectet*, disputatio, auctore Guidone Mattiussi, S. J., Rome, 1924. — Nombreux articles dans la *Scuola cattolica* de Milan, les *Armonie della Fede*, de Fiesole (devenues depuis *Fede e Ragione)* ; la *Civiltà cattolica* ; le *Gregorianum* et la *Rivista neo-scolastica*. Ces articles sont des articles de polémique dirigée contre le modernisme, l'évolutionnisme, l'idéalisme.

Une grande affinité intellectuelle unissait le cardinal Billot à son successeur dans l'enseignement de la théologie dogmatique. A la mort de celui-ci, l'éminent prince de l'Eglise ne manqua pas de dire hautement son admiration pour celui qui, si ses supérieurs l'avaient maintenu à l'Université Grégorienne, aurait continué et parachevé l'œuvre d'enseignement thomiste inauguré par le Cardinal. La petite revue *Fede e Ragione* publiait, le 22 mars 1925, une lettre de S. E. le cardinal Billot sur le P. Mattiussi. En voici, traduits en français (la lettre fut publiée en italien), les passages principaux :

« Trois choses me paraissent devoir être relevées chez le regretté défunt, par ailleurs si richement doué de tous les dons de la nature et da la grâce.

« La première est l'acuité même de son esprit ; et je crois inutile d'insister sur ce point, auquel souscriront, d'un unanime suffrage, tous ceux qui connurent le bon Père.

« Le P. Mattiussi fut écrivain, conférencier, professeur, et, de toutes les façons, l'un des plus puissants promoteurs du mouvement thomiste tant en Italie qu'à l'étranger ; bien mieux, ajouterai-je, il fut l'un des plus brillants restaurateurs de cette philosophie éternelle à laquelle l'Ange de l'Ecole a mis la dernière main et donné l'ultime perfectionnement.

« Combien d'élèves du P. Mattiussi n'ai-je pas entendus, qui sortaient de ses leçons littéralement pris, convaincus, enthousiasmés !

« Et si dans ce concert de louanges se rencontrait parfois une note discordante, le reproche ne visait que l'élévation même d'un enseignement, élévation à laquelle n'atteignait pas une partie, — la moins disposée et préparée, — de ses auditeurs.

« A ce sujet, je me souviens qu'un de nos élèves, me parlant un jour du P. Mattiussi, le comparait, dans sa chaire, à un aviateur qui prend son vol, s'élevant jusqu'aux derniers confins de l'atmosphère terrestre, « mais sans passager, » disait-il en exagérant outre mesure le défaut dont se plaignaient quelques-uns... »

Le P. Mattiussi ne laissera pas dans la théologie catholique le renom et l'autorité qu'y a conquis son illustre prédécesseur : d'ailleurs le temps ne lui a pas été accordé de donner sa mesure et de laisser une œuvre. Il convenait cependant de dire à nos lecteurs quel bon ouvrier, dans la défense du thomisme et de la vérité catholique, fut le P. Mattiussi. N'eût-il, dans toute sa carrière, que participé à la rédaction des 24 thèses thomistes, ce serait encore là un motif très suffisant pour que quelque gloire s'attache à son nom dans la postérité.

* * *

2. Les journaux ont raconté la mort brutale et tragique, survenue le 11 octobre dernier, du R. P. Gény, S. J., professeur de philosophie à l'Université Grégorienne, lâchement assassiné, en pleine rue, par un soldat anticlérical. La mort du P. Gény met en deuil non seulement ses confrères et ses élèves, mais encore tous les amis de la cause thomiste. A l'Université Grégorienne, en effet, le P. Gény continuait noblement les traditions du cardinal Billot et du P. Mattiussi.

Né à Nancy le 12 novembre 1871, Paul Gény fit ses études secondaires au Collège de la Malgrange et commença ses études ecclésiastiques au Grand Séminaire de Nancy. Entré au noviciat des Jésuites, le 18 octobre 1891, il fit deux années d'études littéraires, et deux années de philosophie au scolasticat d'Enghien. En 1898, il enseigna les mathématiques à Lille, puis à Reims. Il fut ensuite envoyé à

Paris pour s'adonner plus spécialement à l'étude des sciences et de la philosophie. Il prit le grade de licencié ès lettres philosophie et ès sciences à la Sorbonne.

Ainsi préparé, le futur professeur de philosophie fit sa théologie à Enghien. Ordonné prêtre en 1904, il fit sa troisième année de probation en 1906.

L'enseignement de la philosophie fut désormais son attribution. De 1906 à 1910, le P. Gény professse la Logique, la Critique et la Métaphysique à Enghien. En 1910, il est appelé à Rome. Membre de l'Académie de S. Thomas en 1915, il fut chargé du cours du jeudi à l'Université Grégorienne de 1916 à 1923. A la fondation du cours du Magistère de Philosophie en 1923, le P. Gény fut désigné pour commenter S. Thomas. Depuis deux ans également, il professait un cours de philosophie en italien aux étudiants laïcs de l'Université d'Etat, à l'Institut supérieur *pro Laicato* établi à l'Université Grégorienne.

Il a passé sa vie dans l'enseignement. C'était un professeur parfait, doué de toutes les qualités qui font le maître : méthode, précision, clarté, accent convaincu, esprit de synthèse. Il exerçait sur ses élèves une influence vraiment formatrice. Sa loyauté était absolue. Plutôt éclectique en métaphysique à son arrivée à Rome, il avait pris un contact direct avec S. Thomas et n'avait pas tardé à devenir un thomiste convaincu. L'influence du cardinal Billot et du P. Mattiussi eut d'ailleurs une grande part dans cette évolution.

Le P. Gény était en même temps un animateur et un organisateur. Il contribua beaucoup à donner une vie plus active à l'Académie de S. Thomas. C'est à lui que revient pour la plus grande part l'organisation de la *Semaine thomiste* en 1923 et du *Congrès thomiste* en avril 1925.

La bibliographie du P. Gény est assez brève. Son ouvrage marquant est *Questions d'enseignement de philosophie scolastique*, Paris, 1913 (Beauchesne) : voir le compte rendu dans l'*Ami*, 1913, p. 1080. — A Rome, dès 1914, il éditait, *ad usum privatum*, deux volumes de philosophie : *Logica ; Critica de cognitionis humanæ valore disquisitio*. Il distribua également à ses auditeurs des feuilles lithographiées sur *l'Acte et la Puissance* et quelques questions de *Cosmologie*. Un *Brevis Conspectus historiæ philosophiæ*, deuxième édition, Rome, 1921, est très apprécié des étudiants. Ajoutons de nombreux articles parus dans diverses Revues, surtout sur la question de la connaissance et le problème cosmologique. Ces articles ont été publiés dans les *Etudes*, le *Gregorianum*, la *Revue de Philosophie*, le *Divus Thomas* (de Plaisance). — Le P. Gény a réédité V. Remer, *Summa Philosophiæ Scholasticæ*, ed. 5a, Romæ, 1925 : I. *Logica minor*, 139 p. ; II. *Logica major*, 159 p. ; III. *Ontologia*, 247 p. ; IV. *Cosmologia*, 235 p. ; V. *Psychologia*, XI-329 p. ; VI. *Theologia naturalis*, 240 p. [1]. Aux traités spéculatifs du P. Remer a été adjointe une Morale tirée de l'ouvrage du P. Ferretti par le P. Stanislas Orzechowski, XVI-392 p.

* * *

3. Les PP. Mattiussi et Gény ont exercé, au point de vue théologique, une influence considérable, mais surtout personnelle. Mgr Jannssens a laissé, de plus, une œuvre théologique imposante [1].

Avant de rappeler l'œuvre, il convient de dire brièvement quel fut l'homme.

Mgr Laurent Jannssens est né à St-Nicolas (Waes) le 2 juillet 1855, d'une ancienne et très honorable famille du pays flamand.

Entré comme étudiant de théologie, en septembre 1874, au Grand Séminaire de Gand, il fut envoyé à Rome au Collège belge et prit ses grades à l'Université Grégorienne. Ordonné prêtre, à Rome, aux Quatre-Temps de Noël 1877, il était de retour en Belgique en 1879. Mais la vie religieuse l'attirait : il ne tarda pas à entrer à l'abbaye bénédictine de Maredsous, récemment fondée au diocèse de Namur, et y fit sa profession en septembre 1881.

Successivement professeur de théologie, de latin, de poésie, de rhétorique, de liturgie, il s'initia aux travaux artistiques à l'école de Beuron, au monastère de Prague.

Un événement important devait l'orienter définitivement vers les études théologiques; mais de sa formation première, il devait toujours lui rester cette culture que l'on aime à constater jusque dans ses exposés les plus arides des spéculations métaphysiques. L'abbé de Maredsous, Dom Hildebrand de Hemptinne, nommé primat de l'Ordre de S. Benoît, appela à Rome, en 1893, Dom Jannssens comme Recteur du Collège international de St-Anselme. Le nouveau Recteur y enseigna en même temps la théologie.

Dom Jannssens fut successivement nommé : consulteur de l'Index en 1898, de la Cong. des Evêques et Réguliers en 1902, membre de la Codification du Droit canonique en 1904 ainsi que des Commissions pour la musique sacrée et pour la révision du plain chant grégorien. Consulteur, puis deuxième secrétaire de la Commission Biblique en 1905, il devint premier secrétaire de cette Commission en 1915. Depuis plusieurs années déjà, il était membre de l'Académie de S. Thomas. Le 20 octobre 1908, il fut nommé secrétaire de la Congrégation des Religieux, avec le titre d'abbé titulaire de St-Pierre du Mont Blandin. Une démarche personnelle de courtoisie qu'il crut devoir faire au Président Roosevelt l'obligea à donner sa démission. On laissa même entendre, à cette époque, que Dom Jannssens perdit, en cette occasion, le chapeau de cardinal. Mais Pie X lui conserva toute sa confiance et le savant religieux vécut désormais dans la retraite et le travail, d'abord au Collège grec, puis au monastère de la Vulgate à St-Callixte, près de Ste-Marie du Transtévère. S. S. Benoît XV le préconisa évêque titulaire de Betsaïde, le 13 juin 1921. Il est mort le 17 juillet 1925 au couvent de Scheut (Belgique).

Il était doué d'une prodigieuse faculté d'assimilation : sa culture était quasi universelle. Artiste, écrivain, poète, il s'intéressait avec compétence

[1] Signalons aussi la réédition, par le P. Boyer, S. J., des *Institutiones philosophicæ* du P. de Mandato, ed. 4a, Rome, 1925 : Vol. I, *Logica, Philosophia prima seu Ontologia*, 453 p. ; Vol. II, *Cosmologia, Psychologia et Theologia naturalis*, 551 p.

[1] Parmi les articles nécrologiques, signalons tout particulièrement celui de la *Revue liturgique et monastique* (Maredsous), n° 7 de 1925, p. 285-293, et les notes de M. J. Bittremieux dans les *Ephemerides theologicæ Lovanienses*, 1925, t. I, p. 649-651.

aux problèmes théologiques et religieux, philosophiques et sociaux. Il maniait avec aisance le pinceau, et, plus d'une fois, il donna l'occasion de faire admirer son talent de violoniste. Orateur distingué, conférencier recherché, il parlait avec une égale aisance en français, en italien, en flamand, en allemand, en anglais, sur les sujets les plus variés : théologie, philosophie, art, musique, littérature. Sans ménager sa peine, il acceptait de discourir dans les cercles les plus divers et sa parole était recherchée ; il considérait cela comme un apostolat.

Ame délicate, d'une rare distinction, causeur spirituel et charmant, il était en même temps un religieux vertueux et exemplaire.

Lorsqu'il fut appelé à Rome en 1893, voici comme il comprit son enseignement théologique : « Déjà, écrit-il, j'avais eu un attrait spécial pour la doctrine de S. Thomas. Dès que le Pape (Léon XIII) eut manifesté son désir de voir cette doctrine se révéler dans les écoles catholiques, j'ai éprouvé une vive joie. Nommé professeur de théologie à Maredsous d'abord, puis à Seckau, en Styrie, enfin à St-Anselme, je pris la *Somme théologique* de S. Thomas comme base de mon enseignement. Enrichir le texte du Docteur Angélique par une double perspective, l'une donnant sur le passé, l'autre sur les temps écoulés depuis S. Thomas jusqu'à nos jours, telle fut la synthèse ou le programme du travail que je conçus alors, et auquel je serai heureux de consacrer les années de vie qu'il plaira au Seigneur de m'accorder encore. »

Ce programme, Dom Jannssens s'efforça de le réaliser dans son ouvrage monumental, intitulé *Summa theologica ad modum commentarii in Aquinatis* SUMMAM *præsentis ævi studiis aptatam*, et dont les neuf volumes parus forment une des plus belles œuvres théologiques contemporaines (Herder, Fribourg-en-Brisgau).

En 1923, l'évêque de Betsaïde fut chargé, comme président effectif, de diriger les débats de la Semaine thomiste, et, en 1925, du Congrès thomiste. Il le fit à la satisfaction de tous. Il prononça le discours de clôture du Congrès thomiste, dans un latin élégant, avec une maestria qui recueillit d'enthousiastes applaudissements.

La bibliographie de Mgr Jannssens est aussi considérable que variée. Nous ne ferons, dans cette Chronique, que mentionner des *Poésies latines*, des *Drames* en vers français ; nous rappellerons d'un mot sa traduction du célèbre ouvrage allemand de Dom Kienle sur *Le Chant grégorien*. La *Revue liturgique et monastique* de Maredsous, la *Revue Bénédictine* ont publié de lui maints articles de liturgie et d'art. L'éminent prélat, dans les dernières années de sa vie, daignait écrire les *Correspondances Romaines* destinées au *Bulletin des Missions* des Bénédictins de St-André. Notons encore un charmant récit de voyage en Terre Sainte, publié chez Desclée, en 1921, sous le titre : *Au Pays du Messie ;* une intéressante brochure, dont l'*Ami* a rendu compte en 1923, p. 222 (pages jaunes) : *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe?* enfin, et ce fut là l'ultime témoignage de sa piété filiale, la biographie de son père : *Théodore Jannssens* (1825-1889) (voir *Ami*, 1924, p. 250, pages jaunes).

L'œuvre capitale de Mgr Jannssens, celle dont il convient d'entretenir ici nos lecteurs, est la *Summa theologica* [1]. La *Summa* devait comprendre dix et peut-être onze volumes, s'il avait été donné à l'auteur de pouvoir ajouter aux matières prévues par lui et par son éditeur un dernier volume sur les *Sacrements*. Neuf volumes sont parus, tous traitant de théologie dogmatique. Les voici par ordre chronologique. — 1. *Tractatus de Deo Uno*. Pars prior (I. — Qu. I-XIII), pp. XXX-526. — 2. *Tractatus de Deo Uno*. Pars altera (I. — Qu. XIV-XXVI), pp. XVIII-600. — 3. *Tractatus de Deo Trino* (I. — Qu XXVII-XLVIII), pp. XXIV 900. — 4 *Tractatus de Deo-homine*. Pars prior : *Christologia* (III. — Qu. I-XXVI), pp. XXVIII 870. — 5. *Tractatus de Deo-homine*. Pars altera : *Mariologia-Soteriologia* (III. — Qu. XXVII-LIX), pp. XXXIV-1052. — 6. *Tractatus de Deo Creatore et de Angelis* (I. — Qu. XLIV-XLIX ; LXV-LXXIV ; L-LXIV ; CVI CXIV), pp. XXXIV 1048. — 7. *Tractatus de Homine, seu de Hominis natura, elevatione et lapsu*. Pars prior : *De Hominis natura* (I. — Qu. LXXV XCIII ; CXVIII), pp. XXII-863. — 8. *Tractatus de Homine*, seu *De Hominis natura, elevatione et lapsu*. Pars altera : *De Hominis elevatione et lapsu* (I. — Qu. XCIV-CII ; II-II. — CLXIII-CLXV ; I-II. — Qu. LXXXI-LXXXIII, etc.), pp. XX-791. — 9. *Tractatus de Gratia Dei et Christi* (I-II. — Qu. CIX-CXIV), pp. XVIII-699.

En 1920, à propos du septième volume, l'*Ami* donnait, de la méthode générale de Mgr Jannssens, une analyse qu'il est nécessaire de reproduire tout d'abord :

« L'auteur, dans chaque traité, suit l'ordre même des questions et des articles de la *Somme* de S. Thomas... La méthode adoptée n'est point un commentaire mot à mot. Au début de son explication des articles de S. Thomas, l'auteur détermine, avec tous les développements nécessaires, l'état de la question, les diverses solutions qu'elle comporte, les raisons apportées de part et d'autre, et donne son jugement sur celles-ci. Dans cet exposé, on trouve des citations abondantes et variées, qui vont des auteurs les plus anciens jusqu'aux plus modernes,... chacun étant cité dans sa propre langue. Malgré l'abondance des citations, l'auteur domine bien son sujet et en conduit le développement avec vigueur, netteté, et souvent d'après ses vues personnelles.

« Le texte même de S. Thomas est brièvement résumé : les objections sont rapprochées et groupées. L'argumentation du corps de l'article est présentée le plus souvent sous forme de tableaux synoptiques qui permet d'en saisir facilement la nervure générale. Les réponses aux objections sont indiquées d'un mot, ou souvent omises. L'auteur suppose, en effet, que le lecteur ou l'étudiant ont la *Somme* sous les yeux en même temps que son propre commentaire. Il déroule enfin, dans une série plus ou moins longue de *corollaires*, les conséquences de la doctrine adoptée.

« Quand un point spécial se référant à l'exposé de la question ou aux conséquences doctrinales demande de longs développements, et risquerait d'alourdir le commentaire, Mgr Jannssens le traite à part, sous le titre de *Dissertatio*. Quand la pensée d'un docteur autre que S. Thomas lui paraît mériter une mention particulière, il la présente sous un titre spécial, généralement en appendice. Les Docteurs dont la pensée fait l'objet d'une étude spéciale sont presque exclusivement S. Augustin, S. Anselme et S. Bonaventure. »

[1] L'éditeur est Herder, à Fribourg-en-Brisgau. Le dernier catalogue que nous possédions de cette maison (1924) indique, comme prix, *en francs suisses*, pour les deux premiers volumes, brochés, 17 f. 50 (reliés : 20 f 65) ; pour les vol. III-VI, 21 f. 25 (24 f. 40) ; pour les vol. VII-IX, 25 f. (28 f. 95). — Quant au dernier volume, *Tractatus de Virtutibus infusis*, annoncé comme étant *sous presse*, nous sommes en mesure de déclarer que l'éditeur lui-même ne sait pas encore si et quand il paraîtra.

Ajoutons que, thomiste assez éclectique, Mgr Jannssens se montre surtout soucieux de concilier les opinions divergentes de ces auteurs avec la doctrine de S. Thomas ; ce souci l'entraîne parfois à certains adoucissements que ne contresignerait pas une critique exigeante.

Pour nous en tenir au commentaire de la doctrine thomiste, reconnaissons que Mgr Jannssens est un fidèle disciple du *Maître commun.* Sur les questions fondamentales, il suit la doctrine certaine du Docteur angélique. Mais sa trop grande facilité l'expose parfois à manquer de profondeur, et sa tendance conciliatrice trouve des formules de surface qui veulent unir les contraires. Nous noterons ici les points principaux, par lesquels s'affirme en ce sens la personnalité de l'auteur.

Sans doute, Mgr Jannssens est trop bon thomiste pour accepter la science moyenne ; mais il n'admet pas davantage les décrets prédéterminants. Le décret de la volonté divine, raison d'être de toute futurition et de toute futuribilité n'est jamais, selon lui, par rapport aux futurs contingents, une prédétermination. La science des futurs conditionnels ne comporte en Dieu qu'une certitude *morale,* précisément parce que le décret divin laisse à la volonté l'initiative de sa détermination propre. Le traité de la Grâce ajoute un dernier trait à ce système hybride : soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, la prémotion physique, nécessaire à la volonté pour passer à l'acte, ne contient la détermination de la volonté que *virtuellement :* c'est à la volonté elle-même qu'il appartient, sans nouvelle motion, mais en vertu de la motion reçue précédemment, de se déterminer librement et de passer à l'acte [1]. Cette explication se distingue nettement de celle de Bellarmin, reprise de nos jours par le P. Pignataro dans son cours lithographié *De Gratia,* et d'après laquelle la volonté n'aurait, sous l'impulsion de la grâce, qu'un pouvoir de résistance ou d'acquiescement : *Quare,* écrit à ce sujet Mgr Jannssens, *in causa libera tribuenda est aliqua alia potestas quam ut se subtrahat motioni divinæ* (t. IX, p. 638). Et Mgr Jannssens s'appuie sur le texte si connu de S. Thomas : *Ipsa autem potentia voluntatis, quantum in se est, indifferens est ad plura ; sed quod determinate exeat in hunc actum, non est ab alio determinante, sed ab ipsa voluntate (II Sent.,* d. 39, q. 1, a. 1, c.).

Voici un autre exemple de doctrine personnelle à l'auteur. Mgr Jannssens admet avec les thomistes que Jésus a reçu de son Père un véritable précepte touchant sa mort et les circonstances mêmes de sa mort. Mais, tout en maintenant que l'impeccabilité l'empêchait de se soustraire à l'obéissance, il ne voit aucune difficulté à concilier les deux affirmations en retenant que l'état de voie où se trouvait Jésus lui permettait d'obéir librement. — Nous retrouvons la tendance conciliatrice, avec une note personnelle moins marquée, dans l'exposé de la nature du péché originel, des relations du péché originel et de la concupiscence, de la justice originelle et de la grâce sanctifiante. Il est regrettable que Mgr Jannssens ait écrit son volume huitième avant d'avoir connu les travaux du R. P. Kors, dont il avait soupçonné la solution en étudiant l'opinion de S. Bonaventure : ces travaux lui eussent sans doute facilité, en ce qui concerne S. Thomas, un exposé plus précis et plus dégagé des influences modernes.

Enfin, toujours au point de vue de la pensée thomiste, nous croyons qu'on ratifiera difficilement l'assertion de Mgr Jannssens touchant la grâce simplement médicinale (t. IX, p. 371).

En théologien avisé, Mgr Jannssens montre comment la théologie thomiste est le développement logique des données de l'Ecriture. La partie scripturaire de la *Summa* est développée et exposée selon toutes les exigences de la science et de la critique contemporaine. Signalons très particulièrement les dissertations sur le *Comma Joanneum,* dont l'auteur fait bien ressortir la valeur *dogmatique ;* sur le sens de Marc, XIII, 32, sur l'ignorance du Christ touchant le jour du jugement ; et surtout, sur l'interprétation à donner au récit mosaïque de la Création. Ici, Mgr Jannssens marque avec précision les certitudes catholiques et note soigneusement, après la description de l'œuvre de chaque jour, le rapport de la doctrine de S. Thomas avec le texte inspiré.

La partie patristique est abondamment fournie. C'est, nous l'avons dit, principalement dans des « Dissertations » séparées que se lisent les plus importantes des études historiques. Citons au hasard : la croyance des Pères anténicéens au dogme trinitaire (t. III, pp. 178 sq.) ; la procession de l'Esprit-Saint du Père et du Fils (id., pp. 541-589) ; la valeur dogmatique et la légitimité de l'ὁμοούσιος (id., pp. 750 754) ; les droits du démon sur l'homme déchu par le péché originel (t. VIII, pp. 722 sq.) ; l'accord des Pères et de S. Augustin en matière de la grâce (t. IX, pp. 191 sq.), etc., etc.

La partie philosophique n'est pas moins développée. L'*Ami* en a fait déjà la constatation, laquelle s'imposait surtout à propos du tome VII relatif à la nature de l'homme considérée en soi. Nous avions signalé alors les dissertations sur *le libre arbitre, l'origine du corps humain, l'unité et l'antiquité du genre humain.* Signalons, dans le tome VI, deux appendices philosophiques sur *le matérialisme* et *les différentes formes du panthéisme.* Mgr Jannssens ignorait encore, à l'époque où il écrivait, les théories bergsoniennes.

Les études purement critiques ne sont pas omises. Nous avons relevé, parmi les plus intéressantes, des notes sur la doctrine de Schell relative-

[1] C'est à tort, semble-t-il, qu'on a voulu récemment identifier sur ce point l'opinion du cardinal Billot et celle de Mgr Jannssens. Le cardinal, en effet, enseigne expressément que le passage à l'acte se fait sous la motion du concours divin, lequel n'appartient pas spécifiquement à l'ordre surnaturel. Qu'on veuille bien relire son traité *de Gratia, Prolegomenon,* p. 36 : « *Porro, ad specialem theologiam* de gratia *non videtur ullo modo spectare motio ad esse actus deliberati... neque ex consequenti, annexa difficultas de conciliatione cum libertate humana et dominio voluntatis.* » — Nous ne connaissons pas, parmi les contemporains, d'autres théologiens ayant exposé la question de la grâce à la façon du cardinal : exposé extrêmement intéressant et profond, et bien capable de faire saisir plus exactement la vraie pensée de S. Thomas d'Aquin.

ment au dogme trinitaire (t. III, pp. 417-429) ; sur les traces de révélation trinitaire (?) dans les religions de l'antiquité (id., pp. 366 sq.) ; sur la doctrine de l'Eglise orthodoxe touchant l'état de primitive innocence (tome VIII, pp. 262-264) ; sur la doctrine de Günther relativement à l'incarnation (t. IV, pp. 172 sq.) ; sur le concept théosophique de l'incarnation (id., pp. 139 sq. ; 198 sq.). Plus intéressantes encore sont, au cours de l'exposé dogmatique, les adaptations aux conclusions de la critique moderne de la doctrine scolastique touchant la sépulture de Jésus-Christ, sa résurrection et ses apparitions (t. V, pp. 867-918, *passim*).

Enfin, les discussions purement scolastiques ont leur écho dans l'œuvre de Mgr Jannssens. Nous en relèverons quelques-unes : De quelle connaissance divine procède le Verbe ? (t. III, pp. 504 sq.) ; — la satisfaction du Christ est-elle infinie selon la rigueur de la justice ? (la réponse est affirmative, t. VI, pp. 277 sq.) ; — quel fut le péché des anges ? (t. VI, pp. 784 sq.) ; — l'union hypostatique pendant le triduum de la mort du Christ (t. V, pp. 838 sq) ; — la concupiscence et le péché originel (t. VIII, pp. 614 sq.).

Le caractère universel de la culture de Mgr Jannssens devait lui fournir plus d'une fois, même dans son œuvre proprement théologique, l'occasion de faire quelque incursion dans des domaines voisins. Nous avons lu avec édification une dissertation sur la forme et le symbolisme du crucifix (t. V, pp. 751-756) et avec curiosité une réfutation du naturalisme mystique d'une certaine école moderne (Léon Bloy, Claudel, Jammes, etc.), t. VIII, pp. 649 667.

Nous avons suffisamment indiqué les aspects divers de l'œuvre du regretté prélat, pour en faire apprécier la richesse et la variété. Les thomistes austères comprendront peut être difficilement la manière trop abondante et trop riche de Mgr Jannssens. Mais du moins, la *Summa Theologica* présente cet avantage assez rare, de montrer l'harmonie profonde de la doctrine de S. Thomas et des autres connaissances humaines. Certains esprits resteront éblouis au contact de tant de richesses accumulées et ne seront que difficilement éclairés par les vérités qui s'en dégagent ; mais les chercheurs et les curieux aimeront à suivre les traces de Mgr Jannssens, quittant sans cesse la grande route pour s'engager dans les petits sentiers, mais ne perdant jamais de vue le but qu'il faut atteindre et revenant toujours au chemin qui y conduit.

* * *

4. La mort de M. Tixeront a mis en deuil la Faculté de théologie de Lyon et tous ceux qui, spécialement en France, s'intéressent au progrès des sciences ecclésiastiques. Le nom de M. Tixeront, en effet, restera attaché au premier manuel d'*Histoire des dogmes* rédigé en français, et mis à la portée des étudiants de nos Facultés et de nos Séminaires. Nous n'avons pas à redire ici quel fut, en M. Tixeront, le prêtre zélé et pieux, ni en quelle estime les professeurs de la Faculté théologique lyonnaise tenaient leur vénérable doyen. Les journaux ont mis nos lecteurs au courant de la biographie de ce travailleur infatigable autant que savant. Né à Ennezat (Puy-de-Dôme), le 19 mars 1856, Louis-Marie-Joseph Tixeront fit ses études classiques au collège de Billom, dirigé par des prêtres du diocèse, et le 1er octobre 1873 il entrait au Grand Séminaire de Montferrand, puis au séminaire de St-Sulpice en octobre 1878, où pendant deux ans il suivit les cours de la Faculté de Théologie et s'initia aux méthodes de l'abbé Duchesne, qui, frappé de l'intelligence et de l'ardeur au travail de son disciple, fonda bientôt sur lui de grandes espérances et s'efforça, mais en vain, de le détourner de sa vocation sulpicienne. Entré dans la Compagnie, M. Tixeront fut envoyé en octobre 1881 au diocèse de Lyon, où il professa d'abord la philosophie scolastique, puis le cours d'apologétique jusqu'en 1889. En 1888, il soutint sa thèse sur *Les origines de l'Eglise d'Edesse* et fut le premier docteur de la Faculté de théologie de Paris.

Durant plusieurs années, sa santé ébranlée le confina dans une inaction relative. C'est en 1898 que Mgr Dadolle lui confia la chaire de patristique à la Faculté de Théologie de Lyon. Il devait l'occuper jusqu'à sa mort, survenue le jeudi 3 septembre dernier, après l'ablation d'un rein et au milieu de souffrances que le malade supporta avec le souci de mortification qui lui était habituel [1].

Voici, par ordre chronologique, la liste des principales publications de M. Tixeront : *Les Origines de l'Eglise d'Edesse et la Légende d'Abgar*, 1888 ; — *Histoire des Dogmes dans l'antiquité chrétienne ;* I. *La théologie anténicéenne*, 1905 (8e édit. 1915) ; II. *De S. Athanase à S. Augustin*, 1909 (6e édit. 1921) ; III. *La Fin de l'âge patristique*, 1912 (5e édit. 1922) ; — *Conférences apologétiques*, données aux Facultés catholiques de Lyon, sur : *Le Modernisme ; La Trinité ; La Divinité de Jésus-Christ ; L'Eglise* (en collaboration avec Mgr Bourchany et M. Périer) ; — *Le Sacrement de pénitence dans l'Antiquité chrétienne* (Collect. « Science et Religion »), 1914 ; — *Précis de Patrologie*, 1918 ; — *Mélanges de Patrologie et d'Histoire des Dogmes*, 1921 ; — *L'Ordre et les Ordinations*, 1924.

A ces ouvrages d'envergure, il convient d'ajouter un grand nombre d'articles ou d'études séparées, parues dans diverses revues et encyclopédies (*Revue d'Histoire et de Littérature religieuses, Université catholique, Revue des Sciences Religieuses, Dictionnaire pratique des Connaissances Religieuses*, etc.).

L'*Ami* n'a pas manqué de signaler à ses lecteurs l'apparition de la plupart des livres de M. Tixeront. On se reportera, pour l'*Histoire des Dogmes*, aux années 1905, p. 438 ; 1909, p. 1001 ; 1912, p. 886.

[1] Voir la notice consacrée par M. Podechard à *Joseph Tixeront, P. S. S., Doyen de la Faculté de Théologie de Lyon*, gr. in-8 de 16 p., au Secrétariat des Facultés catholiques, 25, rue du Plat. — Citons ces quelques lignes sur la vie intérieure du professeur : « Il était aisé de discerner, dans l'œuvre intellectuelle de M. Tixeront, le rayonnement d'une conscience non seulement droite, mais exigeante, qui ne s'accommodait d'aucun laisser-aller. Ses notes de retraite annuelle sont instructives à cet égard. Il y passe en revue ses obligations et ses exercices avec une rigueur et un esprit pratique qui ne l'abandonnent jamais... Ses résolutions portent ordinairement sur les grandes vertus chrétiennes, l'humilité, la mortification, l'obéissance ; mais toujours il insiste sur l'oraison, « le point central de tout »... Sa fidélité aux exercices de piété a toujours été remarquable et resta la même quand il eut quitté la vie de communauté... Ses plus intimes savent qu'il veillait avec soin à ne manquer en quoi que ce fût à la charité. »

Les *Mélanges* ont été annoncés en 1921, p. 124, et *L'Ordre et les ordinations* en 1924, p. 727.

Il convient de dire aujourd'hui un mot du *Précis de Patrologie* [1] que les difficultés de réorganisation d'après-guerre nous ont fait passer sous silence. Ce volume est le complément utile, sinon indispensable, de l'*Histoire des dogmes*. Il nous manquait en français un bon manuel de Patrologie, scientifique, sans érudition indigeste, de format commode et de prix abordable, vraiment adapté aux besoins de l'enseignement des Séminaires. M. Tixeront a voulu combler cette lacune. On doit dire qu'il y a réussi. Nous avons dit toutefois que le *Précis* n'était qu'un complément de l'*Histoire des Dogmes*. Voici comment l'auteur s'en explique lui-même :

« Quelle que soit l'étendue que l'on donne au nom de Père de l'Eglise, la *Patrologie* est l'exposé de la vie et des œuvres de ceux que l'on désigne par ce nom. Elle reste donc, en définitive, une partie de l'Histoire de l'ancienne littérature chrétienne, puisqu'elle laisse en dehors de ses recherches et les écrits canoniques du Nouveau Testament, et les écrits formellement et foncièrement hétérodoxes. On comprend cependant que, sur ce dernier point, il existe pour les auteurs de patrologie une certaine tolérance. Comme la connaissance des œuvres des hérétiques est souvent nécessaire pour comprendre les réfutations qu'y ont opposées les Pères, la plupart de ces auteurs n'hésitent pas à en mentionner et à en faire connaître les principales... Une question seulement se pose ici : la *Patrologie,* outre l'histoire de la vie et des œuvres des Pères, doit-elle comprendre un exposé de leur doctrine ? doit-elle fournir les éléments d'une théologie patristique ? — Théoriquement, on l'affirme ; en fait, la chose est difficile à réaliser. Une Patrologie qui voudrait exposer, même succinctement, l'enseignement de chaque Père sur toute la doctrine chrétienne devrait être très étendue et se répéter sans cesse. Que si elle négligeait ce que cet enseignement a de commun avec celui des autres Pères et se bornait à signaler ce qu'il offre d'original et de singulier, elle risquerait fort de donner de l'auteur une impression fausse et de n'en présenter que des vues incomplètes. *Aussi pensons-nous qu'il vaut mieux résolument séparer la Patrologie de la Patristique et traiter de la doctrine des Pères dans l'Histoire des Dogmes.* Les deux sciences ne peuvent que gagner à être ainsi étudiées chacune pour soi. Tout au plus, la Patrologie peut-elle indiquer, pour certains Pères, les doctrines qu'ils ont le plus mises en relief » (p. 3-4).

Est-il besoin de dire que nous nous rallions complètement à cette manière de voir, qui permet à l'Historien des Dogmes de présenter la doctrine catholique, promulguée par les Pères selon les exigences objectives de l'évolution *in eodem sensu eademque sententia* ? On ne saurait jamais trop méditer la forte leçon doctrinale inculquée par S. E. le cardinal Billot, à propos de la dernière édition du livre du P. Lebreton : *Les origines du dogme de la Trinité* [2]. L'éminent théologien rappelle, en citant des exemples, les procédés de la « théologie historique modernisante. »

« Ce qui est sûr, conclut-il, c'est que toutes les règles de la foi catholique y sombrent dans un même naufrage. L'Ecriture y est livrée au plus complet arbitraire de l'interprétation privée. Il n'y a plus dans la Tradition aucun élément divin qui la maintienne constamment dans le sens de la révélation originelle ; les Pères se succèdent les uns aux autres comme dans une école philosophique quelconque, où chacun apporte son propre sens et ses propres inventions. Par suite, les explications claires des Pères postérieurs ne seront jamais une norme pour entendre ou réduire à leur juste valeur les expressions plus obscures et quelquefois fautives de leurs prédécesseurs. On abusera des figures et des métaphores qu'ils ont employées, pour en faire autant de théories flottantes, ou de systèmes dont la pauvreté n'égale que l'excentricité ; bref, on évoluera constamment à travers un incroyable pêle-mêle de textes où l'un dit oui, l'autre non, l'un blanc, l'autre noir, l'un recule, l'autre avance, et finit par donner le coup de coude qui détermine la direction nouvelle et définitive ; définitive, dis-je, sauf, bien entendu, les suprises que pourrait encore réserver l'avenir. Qui ne voit que l'histoire du dogme ainsi manipulée va directement à la ruine de la foi, et que, si la première manière, celle des modernistes déclarés, avait la négation du dogme révélé en tant que révélé, à son point de départ, celle-ci la trouve, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, à son point d'arrivée ? »

Ayant ainsi formulé, d'une manière assez vive, ses justes critiques à l'adresse de la théologie historique modernisante, le cardinal met en relief la règle première de toute étude historique des dogmes : le magistère de l'Eglise :

« Il en est ici, de cette règle suprême du magistère de l'Eglise, comme de la boussole des navigateurs, qui bien loin de se substituer aux règles de l'art nautique, ou de les contredire, ou de les modifier, ou d'en gêner en quelque manière que ce soit le maniement, ne fait au contraire qu'en assurer la juste application. Ne disons donc pas que nous faisons de l'histoire, et que l'histoire a des règles, des procédés, des méthodes qui lui sont propres. Oui, sans doute, elle les a ; mais ces règles, ces procédés, ces méthodes, nous pouvons, ou les méconnaître, ou ne les connaître qu'imparfaitement, ou surtout les appliquer à tort et à travers ; ce qui fait que là où il s'agit de l'histoire de la révélation divine, la règle vivante de notre Tradition nous sera le sûr moyen d'orientation, qui nous aidera à en trouver le juste et légitime fonctionnement, qui nons empêchera de transformer l'histoire en *histoires,* et nous préservera des écarts aussi antihistoriques qu'antithéologiques... Ne disons pas non plus que nous faisons de la science, et que la science est libre, qu'elle ne connaît aucun joug. A cela, je répondrai avec S. Augustin, qu'il y a joug et joug, fardeau et fardeau : « Autre, dit-il, est le fardeau qui opprime et qui pèse, autre le fardeau qui soulève ; il y a un fardeau qui a de la lourdeur, et un autre qui a des ailes. Quand vous coupez les ailes à un oiseau, vous lui enlevez en quelque sorte son fardeau, et plus vous le lui aurez enlevé, plus aussi il restera gisant à terre. Vous l'avez voulu exonérer, et il gît ; il ne vole pas, parce que vous lui avez ôté son fardeau ; revienne le fardeau, il recommencera à voler. Tel est le fardeau de Jésus-Christ. » Tel aussi, ajouterai-je, est le fardeau, le joug qui s'impose à qui veut faire œuvre de véritable *théologie historique.* Car, quiconque se lance dans ce champ immense de l'histoire de la révélation, sans le joug ailé de l'infaillible magistère, *columna et firmamentum veritatis,* celui-là ne marche qu'avec des pieds de plomb, pour s'enfoncer toujours de plus en plus dans le bourbier du naturalisme. L'autre, au contraire, muni de son fardeau, s'élèvera sans peine vers les hautes régions de la vérité et nous y transportera avec lui. »

M. Tixeront était déjà profondément convaincu de la vérité de ces assertions et savait à quelle mé-

[1] In-12 de IX-514 p., 8 f., Paris, Gabalda (6e édit. 1925). — Signalons que le prix de l'*Histoire des Dogmes* a été porté à 30 f., chaque volume se vendant séparément 10 fr.
[2] Etude publiée dans *Gregorianum,* 1921, p. 3-12.

thode catholique se référer pour écrire son *Histoire des Dogmes,* lorsqu'il en publia le premier volume :

« Les dogmes, déclarait-il alors, ont la prétention de n'être que la traduction en des formules techniques, en un langage net et précis, des données de la révélation, des enseignements de l'Ecriture et de la Tradition chrétienne primitive. Entre les enseignements de Jésus-Christ ou de saint Paul et ceux du concile de Nicée ou du concile de Trente, il n'y a certes pas ressemblance verbale, mais il y a équivalence. Il y a identité de fond. Ceux-ci ne font que reproduire les premiers. C'est ce qu'affirme l'Eglise catholique. La question se pose néanmoins : comment de l'Evangile et de saint Paul est-on venu aux formules de Nicée ou à la profession de foi de Pie IV ? Quelle marche a suivie la pensée chrétienne dans cette évolution qui l'a conduite ainsi des éléments primordiaux de sa doctrine à l'épanouissement de sa théologie ? Quelles ont été ses étapes dans cette voie ? Quels entraînements ou quels arrêts, quelles hésitations y a-t-elle subis ? Quelles circonstances ont menacé de l'en faire dévier, et quelles déviations en effet se sont produites dans certaines parties de la communauté chrétienne ? Par quels hommes et par quels actes ce progrès s'est-il accompli, et quelles idées directrices, quels principes dominants en ont déterminé le cours ? C'est à ces questions que doit répondre l'*Histoire des Dogmes.* L'histoire des dogmes a donc pour objet de nous exposer le travail intime de la pensée chrétienne sur les données primitives de la Révélation, travail par lequel elle en prend une plus complète possession, elle les éclaire, les féconde, les développe, et les coordonne enfin en un système harmonieux et savant, sans en altérer cependant la substance, — c'est la prétention catholique, — et sans en modifier le fond doctrinal » (p. 2-3).

Pour se rapprocher plus complètement encore de la méthode dont le cardinal Billot nous rappelait tout à l'heure les principes, il eût fallu peut-être préciser que cette « pensée chrétienne » qui prend de plus en plus possession des données primitives de la révélation, les éclairant, les fécondant, les développant, les coordonnant, n'est autre que la pensée de la Tradition vivante, c'est-à-dire de l'Eglise enseignante, se manifestant soit par le magistère même, soit par la voix des Docteurs, truchements autorisés de cette pensée.

De plus en plus convaincu de cette vérité, M. Tixeront s'est appliqué, dans les dernières éditions de son *Histoire des Dogmes,* à la mettre en un meilleur relief. Sans doute, les tomes II et III sont demeurés tels qu'ils étaient sortis primitivement de la main de l'auteur ; mais le tome I, *La Théologie anténicéenne,* — celui où la matière pouvait présenter le plus de difficultés au point de vue qui nous occupe, — a été remanié pour ainsi dire complètement.

M. Tixeront en a averti expressément ses lecteurs dans la préface de la septième édition :

« Cette édition, écrit-il, a été entièrement réimprimée et offre avec les éditions précédentes des différences notables.

« Une première différence, — et c'est la principale, — consiste en ce que, au lieu de parcourir successivement les divers auteurs pour en exposer la doctrine,... *j'ai pris pour point de départ les doctrines elles-mêmes, pour en montrer l'expression dans les auteurs ou documents d'une période déterminée.* Je n'ai fait d'exception que pour les écrivains sacrés dont il fallait respecter le texte et la personnalité, et pour Clément d'Alexandrie et Origène, dont les systèmes originaux rentraient mal dans le cadre commun. *Cette méthode... remédiera, je l'espère, à l'émiettement de l'exposé doctrinal... et mettra plus en relief la continuité de la tradition chrétienne.* Elle fera que ce volume aura moins le caractère d'un manuel de patristique et davantage, ce qui est juste, celui d'une histoire du dogme » (p. xv-xvi).

De ce chef ont été modifiés, en presque totalité, les chapitres III, VI, XII et XIV. La nouvelle présentation de l'histoire des doctrines montre mieux qu'il ne s'agit pas ici d'un répertoire d'opinions humaines, mais d'un exposé objectif touchant la continuité de l'enseignement de l'Eglise catholique, dont les Pères ne sont que les fidèles interprètes.

Et c'est précisément parce que les Pères sont fidèles interprètes de la vérité catholique que les expressions gauches et mal assurées dont ils se sont parfois servis ne doivent pas être, pour l'historien ou le critique, une occasion de les taxer d'erreur ou même simplement d'hésitation. M. Tixeront n'avait peut-être pas tout d'abord assez pris garde à cette règle d'interprétation de la pensée des Pères. La réflexion lui a permis d'en prendre une plus vive conscience :

« Un second changement apporté dans cette édition a été d'adoucir certains jugements portés sur la manière dont quelques écrivains du IIe ou même du IIIe siècle présentaient en particulier leur doctrine trinitaire. Bien qu'il faille, en effet, maintenir le principe que les Pères, pris individuellement, et à plus forte raison des écrivains laïcs, sans caractère officiel, ont pu émettre des assertions et théories incompatibles avec le dogme tel qu'il a été plus tard défini, — et l'existence seule des hérésies suffit à le prouver, — il est juste toutefois, surtout quand il s'agit d'auteurs très anciens, de tenir largement compte de l'imperfection de leur langue, du but immédiat qu'ils poursuivaient dans leurs écrits, du caractère d'essais que revêtent leurs explications et aussi de l'état rudimentaire où se trouvait alors la théologie proprement dite. Ces considérations m'ont amené à interpréter dans un sens plus favorable certaines expressions gauches ou ambiguës dont ils se sont servis, et à leur conserver à eux-mêmes le titre de témoins de la foi dont ils étaient si jaloux » (p. XVI).

Il s'agit, on l'a suffisamment compris, du reproche de subordinatianisme adressé par tant d'historiens du dogme — depuis Pétau, qui dut se rétracter, Richard Simon et Jurieu, que Bossuet combattit avec tant d'énergie, — aux Pères apologistes du IIe et du IIIe siècle. Encore dans la première ardeur de son zèle d'historien, M. Tixeront n'avait pas suffisamment échappé à la tendance regrettable que lui avait sans doute inculquée son maître, Mgr Duchesne. Mais il a su s'en dégager et mieux comprendre le sens catholique qui se cache sous certaines formules équivoques. On trouvera ici-même, en note, l'exemple d'une de ces heureuses rectifications à propos de S. Justin [1]. Les théologiens n'ont pu qu'applaudir à ce redresse-

[1] Nous avons regretté de retrouver dans l'article *Justin (S.)* du *Dictionnaire de Théologie catholique*, des reproches de subordinatianisme adressés au grand apologiste : « Pour Justin, écrit-on, le Verbe ou le Fils est en quelque manière subordonné au Père... A force de répéter que le Fils est engendré *par la volonté et la puissance* du Père... l'apologiste donne à penser que, pour lui, cette génération pourrait ne pas avoir lieu, et qu'elle dépend d'un acte libre de Dieu. A force de déclarer que le Verbe obéit au Père et qu'il lui est soumis, il paraît en faire, non certes un ange au sens strict,

ment de doctrine dans un manuel répandu dans tous les séminaires.

Ce n'est pas seulement sur la question fondamentale de la foi en la Trinité que M. Tixeront a apporté d'heureuses modifications ou nuances dans l'exposé des doctrines anténicéennes. Signalons, d'autre part, la question de l'immortalité de l'âme chez S. Justin (1re édit., p. 244; 7e édit., p. 259); celle de la croyance en la présence réelle chez Origène (1re édit., p. 301-302; 7e édit., p. 323-324); celle de la rémission des péchés chez le même auteur (1re éd., p. 299-301; 7e éd., p. 319-321), etc.

A l'occasion de ce regard sur l'œuvre principale de M. Tixeront, nous devions souligner le sens très catholique qui se dégage de *La Théologie anténicéenne*. L'évolution si loyalement accomplie par l'auteur doit être un grave et fécond exemple pour tous ceux qui se livrent à l'étude des antiquités chrétiennes. Aux leçons savantes que nous livrent les ouvrages multiples du regretté doyen de la Faculté de théologie de Lyon, s'ajoute ainsi l'autre leçon, d'où certes n'est pas exclue la science, mais où l'on trouve avant tout un admirable trait d'esprit de foi et de soumission à l'Eglise.

* * *

5. Dans ce nécrologe théologique, une place doit être faite au T. R. P. Albert Lepidi, O. P., décédé à Rome le 31 juillet dernier, dans sa 88e année. Né le 22 février 1838 à Popoli (Abruzzes), il avait fait ses études secondaires au collège des Jésuites d'Aquila. A peine âgé de 17 ans, il entrait dans l'ordre de S. Dominique. Six années après, il était nommé professeur de philosophie au Collège théologique de Louvain, où il demeura de 1862 à 1868. L'année suivante, il devint professeur, puis régent des études à Flavigny; et de nouveau, en 1872, il retournait, en qualité de régent, à Louvain, où il demeura jusqu'en 1885. C'est à cette époque qu'il fut appelé à Rome, où il devait rester jusqu'à sa mort. Régent du Collège de la Minerve, assistant (en 1891) du Maître général des Frères prêcheurs, il fut nommé par Léon XIII à la haute charge de Maître du Sacré Palais (1897). « Sa parfaite droiture et sa franchise, dit le *Bulletin Thomiste* de novembre dernier (p. 31), lui valurent sans doute quelques épreuves, mais elles lui méritèrent, ainsi que sa courtoisie si cordiale, l'estime de tous ceux qui l'approchèrent dans sa belle vieillesse. Les thomistes ont toujours reconnu en lui un interprète profond et très personnel de S. Thomas. Le trait le plus marquant de cette « personnalité » était sa tendance à souligner et à renforcer les éléments augustiniens de la psychologie thomiste de la connaissance ; on en trouverait la vigoureuse expression dans le quatrième volume de ses *Elementa philosophiæ*, qui malheureusement ne fut jamais mis dans le commerce. »

Outre ce manuel *Elementa philosophiæ christianæ*, 3 vol. 1875-1879, le P. Lepidi a écrit quelques *Opuscules philosophiques*, traduits en français par E. Vignon. L'un de ces opuscules : *La Critica della ragione pura secondo Kant et secondo la vera filosofia*, a été réédité en 1924. A Louvain, en 1874, le P. Lepidi publia : *Examen philosophico-theologicum de ontologismo*.

6. Le R. P. Albert-Marie Weiss, des Frères Prêcheurs, est connu des lecteurs français, surtout à cause de son ouvrage encyclopédique, *L'Apologie du Christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation*, traduit par l'abbé Lazare Collin, et édité chez Delhomme et Briguet (Beauchesne). Un autre petit volume, traduit en français par le même auteur, a été édité à la même librairie sous le titre : *Sagesse pratique (pensées, récits, conseils)*, Paris, 1898.

Né le 22 avril 1844, en Bavière, le P. Weiss fut ordonné prêtre en 1867 et d'abord attaché au séminaire de Friesing. C'est là que, sur la demande de l'éditeur Herder, il prépara la révision et la réédition du célèbre *Kirchenlexicon* (1872-1876). Entré chez les Dominicains, où il fit profession en 1877, il suivit de près le développement des problèmes sociaux et économiques, et publia en 1883 un ouvrage intitulé : *Die Gesetze für Kapitalzins und Arbeitslohn*, qui le plaça à l'avant-garde de la jeune école catholique sociale. Bientôt après, son grand ouvrage *Apologie des Christentums* (édit. allemande, 5 vol. 1883-1884 ; 4e édit. 1904-1908). Le traducteur français a dédoublé les volumes et chacune des cinq parties de l'Apologie comprend, dans la traduction, deux tomes. Voici les sous-titres des cinq divisions de l'ouvrage : *Der ganze Mensch (L'Homme complet) ; Humanität und Humanismus (Humanité et Humanisme) ; Natur und Uebernatur (Nature et Surnature) ; Soziale Frage und soziale Ordnung (Question sociale et Ordre social) ; Die Philosophie der Vollkommenheit (La perfection)*. « Cette apologie historique, disent les *Etudes religieuses* (1894), est vraiment neuve et dénote une érudition et une ampleur d'esprit peu communes. Histoire des religions et des civilisations, théologie, jurisprudence, littérature, arts, philosophie de tous temps, le P. Weiss a tout mis à contribution. La masse énorme des matériaux ne l'a pas écrasé. Il a su les choisir, les associer à son plan. Le théologien, le philosophe, l'érudit, l'écrivain, l'orateur caustique et éloquent marchent de pair avec lui et ne se nuisent pas. »

En 1883, le P. Weiss fut appelé à Rome pour collaborer à l'entreprise d'édition des œuvres de S. Thomas; mais il n'était pas fait pour cette tâche de pure érudition. En 1889, peu après la fondation de l'Université de Fribourg, il y fut chargé de la chaire de sciences sociales, puis d'apologétique. Sauf deux années, il y demeura jusqu'en 1919. Mort en août 1925.

Parmi les autres ouvrages du P. Weiss, citons : *Die religiöse Gefahr* (3e édit. 1904) ; tr. fr. par L. Collin : *Le péril religieux*, Paris, 1906, Lethielleux (voir *Ami*, 1907, p. 591) ; — l'achèvement du fameux *Luther und Luthertum* de Denifle, interrompu par la mort de son auteur (1906-1909) ; — *Lebens-und Gewissenfragen der Gegenwart* (1911) ; — et, tout récemment, un volume de mémoires bio-bibliographiques, *Lebensweg und Lebenswerk* (1925).

7. Le 23 septembre mourait, à Ore Place (près d'Hastings), le R. P. Xavier Le Bachelet, professeur de théo-

du moins un Dieu de seconde majesté. Il est fort possible que ce soit là le résultat d'une erreur d'exégète plutôt que de philosophe ; c'est en cherchant à interpréter les livres de l'Ancien Testament que Justin a trouvé le mystérieux ange de Jahvé dont il affirme l'identité avec le Verbe. Mais il est certain que sa terminologie est erronée et *provient d'une pensée insuffisamment éclairée* » (col. 2260-2261).

Pour n'être pas totalement affirmatif, le reproche adressé à S. Justin est suffisamment clair pour que nous ayons le droit d'opposer aux insinuations de l'auteur de l'article les explications autrement claires et simples de M. Tixeront : « Dans le langage des apologistes, écrit ce dernier dans la 7e édition, la génération du Fils ne date *pour le monde* que du moment où elle lui devient connaissable. On comprend dès lors que S. Justin et Tatien fassent de la *volonté* et de la *puissance* du Père le principe de la génération du Fils ; car il est vrai que cette génération, en tant qu'elle comprend la mission de créer, est une œuvre de la volonté et de la puissance du Père. Mais, par là même aussi, se trouve éclaircie la difficulté relative à la subordination du Fils. Cette subordination ne vient pas d'une infériorité de nature, car les apologistes supposent manifestement que la nature du Fils est identique à celle du Père. C'est une subordination qui tient à l'origine du Verbe, le Fils étant ὑπὸ τόν πατέρα parce qu'il est ἀπὸ τοῦ πατρός ; qui tient surtout à son rôle ministériel dans l'œuvre de la création et de la révélation. Le Père crée et se révèle par le Fils ; et celui-ci apparait donc comme l'instrument du Père dans ces deux actes, donc comme l'exécuteur de ses volontés et dans un rôle subordonné. Seulement... si le Verbe seul entre ainsi en contact immédiat avec le fini et se montre en un lieu déterminé ; si on lui attribue à lui seul les théophanies, ce n'est pas qu'on lui suppose une nature différente de celle du Père ; c'est simplement parce que l'économie divine a voulu en fait que les choses soient ainsi... » (t. I, p. 252-253).

logie dogmatique au Scolasticat des Jésuites. On connaît les travaux du savant théologien sur Bellarmin. Rappelons (chez Beauchesne) : *Ven. Servi Dei Roberti card. Bellarmini de Immaculata B. V. M. Conceptione Votum ; Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine ;* et surtout *Auctarium Bellarminianum,* supplément aux œuvres de Bellarmin. Le P. Le Bachelet fut un fécond collaborateur du *Dict. de Théologie catholique* et du *Dictionnaire Apologétique.* Il écrivait également des articles dans les *Etudes,* les *Recherches de Science religieuse* et le *Gregorianum.*

8. En terminant, donnons un souvenir au chanoine Bernard Gaudeau, directeur de la revue *La Foi catholique,* si connue et appréciée de nos lecteurs. M. Gaudeau est mort à Paris, le 29 juillet dernier, dans sa 71e année. Il avait fait partie de la Compagnie de Jésus et avait enseigné la philosophie à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, puis la théologie générale pendant deux ans (1901-1903) à l'Université Grégorienne et ensuite à l'Institut catholique de Paris. Citons, parmi les ouvrages de ce bon défenseur de la foi : *Le besoin de croire et le besoin de savoir,* 1899 ; *L'Eglise et l'Etat laïque,* 1905 ; *La « Fausse Démocratie » et le Droit naturel,* 1911 ; *Autour du modernisme social,* 1912 ; *Le Péril intérieur de l'Eglise,* études d'histoire théologique contemporaine, 1914 (voir *Ami* du 16 juillet 1914, p. 688) ; *Le Panthéisme contemporain,* 1914.

II. — Théologie positive

1. M. l'abbé Joseph Coppens a présenté comme thèse au doctorat de théologie de l'Université catholique de Louvain une riche et intéressante étude de théologie positive intitulée : ***L'Imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Eglise ancienne.***

C'est une étude d'ensemble sur le rite de l'imposition des mains qu'entreprend l'auteur. Déjà dans les écrits du Nouveau Testament ce rite guérit les malades, ordonne les diacres, les presbytres et les évêques, achève l'initiation baptismale des croyants. Plus tard, plusieurs destinations nouvelles sont introduites : au quatrième siècle, l'imposition des mains bénit les fidèles, exorcise les catéchumènes, rend la santé aux infirmes, accompagne l'onction des moribonds, ordonne les ministres de l'Eglise, confirme les baptisés et réconcilie les pécheurs. Aujourd'hui encore, le prêtre s'en sert dans l'administration du baptême, et le pontife impose les mains dans la confirmation, dans l'ordination et la bénédiction des Abbés.

Sur ces divers sujets où se rencontre l'imposition des mains nous n'avions encore que des études fragmentaires. Les beaux articles publiés par le P. Galtier dans le ***Dictionnaire de théologie catholique*** **et par Dom de Puniet dans le** ***Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*** **ne présentent peut-être pas encore la question dans toute la synthèse désirable. Aussi, la thèse de M. C. vient elle à son heure nous offrir une étude d'ensemble sur un sujet aux aspects multiples.**

L'auteur nous indique lui-même la marche suivie dans son ouvrage :

« Après quelques hésitations, écrit-il (p. x), nous avons résolu de suivre l'ordre chronologique que les documents inspirés assignent à l'apparition progressive des différentes destinations de l'imposition des mains, et cet ordre correspond également bien à leur succession logique. En conséquence, nous étudions successivement les rites de bénédiction, de guérison, d'exorcisme, d'ordination, de confirmation et de pénitence ; nous retraçons d'abord l'histoire de leur diffusion d'après les livres du Nouveau Testament et les anciens écrivains ecclésiastiques ; puis, après avoir prouvé, au besoin, l'historicité des plus anciennes notices, nous passons à l'étude de leur symbolisme et de leur efficacité, et nous cherchons à déterminer leur origine à la lumière de la tradition et en face des coutumes religieuses non-chrétiennes de l'âge apostolique. Enfin, il nous a paru impossible de traiter de l'imposition des mains sans avoir le regard fixé sur les rites connexes qui l'ont accompagnée dans l'Eglise ancienne, car si étroites furent les relations entre le rite primitif et les cérémonies postérieures de la consignation et de la chrismation qu'ils se sont quelquefois confondus. Ces rapports intimes nous engageaient à considérer comme incomplète toute enquête qui n'en tiendrait pas compte.

« Au point de vue chronologique, nous abordons l'étude de l'imposition des mains dans le ministère de Jésus et des apôtres et nous la poursuivons dans l'Eglise ancienne jusqu'aux grandes réformes liturgiques. En Orient, la liturgie nouvelle, composite et définitive, s'est constituée avec l'organisation et l'influence grandissante de l'Eglise de Byzance ; aussi faisons-nous abstraction des liturgies plus récentes des diverses églises nationales qui ont toutes subi, à des degrés divers, l'emprise byzantine, et qui plusieurs fois réformées conservent bien peu de traits de leur physionomie ancienne. En Occident, les divers rites particuliers subsistèrent plus longtemps sans être unifiés ; mais, à la longue, la liturgie romaine, après avoir consenti à de multiples emprunts, triompha, et la réforme liturgique carolingienne assura au type liturgique ainsi constitué la diffusion définitive dans la plupart des pays de rite latin. Par conséquent, nous excluons en principe de nos recherches les livres liturgiques carolingiens ou même ceux qui harmonisent déjà dans une notable mesure les rites romain et gallican, comme le *Missale Francorum* et le *Sacramentaire gélasien.* Au reste, nous nous abstenons de poursuivre en détail l'étude d'un rite, dès que son évolution est achevée et que les documents postérieurs ne jettent plus aucune lumière nouvelle sur son histoire et sa signification. C'est le cas du rite de bénédiction et surtout du rite d'ordination ; fixés dès le quatrième siècle, les rites d'ordination ne seront plus changés pendant longtemps, et il faudra attendre jusqu'aux siècles postcarolingiens pour assister à l'introduction progressive de la porrection des instruments. Le rite de confirmation, au contraire, surtout en Occident, fut toujours en voie de développement ; ses cérémonies restèrent variables, leur sens fut contesté, et les prières qui l'accompagnent ne furent pas déterminées. Aussi étions-nous obligé de poursuivre avec plus de détail son histoire jusqu'à l'adoption du *Sacramentaire grégorien* et jusqu'aux explications théologiques des évêques carolingiens auxquels Charlemagne demanda de préciser les rapports entre les sacrements du baptême et de la confirmation. »

Cet exposé synthétique fait pressentir les points sur lesquels l'auteur doit particulièrement insister. — La deuxième partie : ***l'imposition des mains, rite de guérison,*** **fait état des résultats obtenus par l'étude comparée des religions : tandis que le caractère objectif et surnaturel des guérisons chrétiennes (par le Christ ou dans la primitive Eglise) apparaît nettement, les prodiges païens demeurent discutables : « L'imposition des mains ne se rencontre guère dans ces prétendus prodiges païens. Les quelques attestations appartiennent à des époques tardives, ne se dégagent presque jamais de croyances superstitieuses ou bien ne peuvent se**

réclamer, en toute certitude, d'une inspiration originellement païenne » (p. 104). Nul rapprochement donc à établir entre l'imposition des mains, rite de guérison, dans l'Evangile ou la primitive Eglise et l'imposition des mains dans les légendes et les mythes gréco-romains. — Dans la troisième partie, *l'imposition des mains, rite d'ordination,* le ch. 2 se recommande particulièrement aux théologiens, parce qu'il démontre l'universelle attestation de l'imposition des mains dans les rites d'ordination (p. 141-161), et qu'on en déduit le caractère original du rite, vraisemblablement indépendant des usages rabbiniques (p. 172). — La quatrième partie, *le rite de confirmation,* est particulièrement développée (pp. 174 373). L'auteur reprend les savantes études de Mgr Ruch et de F.-J. Dolger, mais en les complétant et en les poussant plus avant encore que ne l'avait fait, après Mgr Ruch, J.-B. Umberg. Nous ne saurions le suivre ici à travers ses intéressantes discussions. Retenons simplement son assertion finale, qui résume bien tout le sens de son étude sur le rite de confirmation : « L'existence de l'imposition des mains dans les milieux juifs, la croyance des apôtres à la grande *bénédiction* du Messie, le souvenir de Jésus montant au ciel en bénissant, et la foi au Seigneur bénissant, d'auprès de son Père, les nouveaux baptisés, toutes ces influences ont amené les apôtres, sous la direction et l'inspiration du Christ, comme le prouve le ministère d'Ananie, à choisir l'imposition des mains comme le symbole efficace de la communication de l'Esprit » (p. 373). — La dernière partie, *rite de réconciliation,* est relativement courte et ne comprend que trois chapitres : l'imposition des mains dans *la réconciliation des pécheurs,*... dans *la réconciliation des hérétiques pénitents,*... les *origines* de l'imposition des mains rite de réconciliation. Ici, comme ailleurs, les problèmes dogmatiques ne sont pas envisagés : M. C. se contente de fournir au théologien les documents sur lesquels celui-ci pourra s'appuyer.

D'une manière générale, l'exposé de M. C. est fort clair ; souvent, un exposé de la question précède les chapitres. L'érudition est abondante et sûre. La typographie est parfaite. Trois tables terminent l'ouvrage : table des textes bibliques cités ; table des sources ; table alphabétique des auteurs cités. Le livre de M. C. se classe parmi les meilleures thèses de Louvain.

* * *

2. Nous avons parlé trop brièvement des deux beaux articles de M. Rivière (voir *Ami* 1925, p. 717), pour n'y point revenir dans cette Chronique de théologie. Ces articles exposent surtout l'histoire du dogme ; la synthèse qui les clôt n'est que le couronnement de tout ce travail d'exposition. Et c'est là, en toute vérité, la méthode la plus scientifique pour bâtir solidement l'édifice de la théologie catholique. L'objet de la science théologique n'est-il pas, en effet, le *revelabile,* c'est-à-dire la vérité virtuellement contenue dans le révélé ? Cette vérité, il faut la dégager, l'exposer, la promulguer. Et c'est la tradition catholique, c'est-à-dire l'enseignement même du magistère, dont les Pères et les Docteurs ne sont que les organes, qui fera cette œuvre de dégagement, d'exposition, de promulgation. L'histoire des dogmes (nous l'avons rappelé plus haut) a pour but précisément de manifester la continuité qui existe au cours des siècles dans ce travail fécond de la pensée chrétienne. Les deux articles de M. Rivière sont l'exposé objectif et sincère de ce travail *a)* sur le dogme du *Jugement,* et *b)* sur le dogme de la *Justification.*

a) La révélation d'un jugement futur de l'âme après cette vie a ses racines dans les connaissances primitives inculquées à l'homme avant la chute. De cette foi primitive, les religions des non-civilisés contemporains et les religions, anciennes et modernes, des civilisés, soit en Orient, soit en Occident, gardent des traces indéniables. Mais c'est dans l'Ecriture que nous rencontrons les données positives de la révélation touchant le jugement.

Dans l'Ancien Testament, la révélation du jugement suit une évolution progressive que les meilleurs théologiens ont de tous temps reconnue. Dans la période primitive, qui va de la Création aux prophètes, la révélation est encore rudimentaire : le dogme de la justice divine est mis en relief ; mais les sanctions dont cette justice menace les coupables ne semblent pas dépasser de beaucoup l'horizon terrestre ; non pas que soit niée la vie future, mais parce que « les conceptions hébraïques de la vie future ne permettaient guère de situer cette rémunération dans l'au-delà » (col. 1730). Pendant la période prophétique, sans atteindre encore aux suprêmes précisions, la doctrine du jugement a bénéficié des lumières nouvelles que l'Esprit de Dieu communiquait à son peuple. La justice de Dieu, le jugement futur de Dieu sont mis en relief par les prophètes. Mais la nature de ce jugement n'est pas encore bien précisée ; si loin que s'en projette dans l'avenir la réalisation, il ne semble pas encore qu'on doive fixer à la vie future l'heure du châtiment et de la récompense : il s'agit toujours de rétribution nationale et individuelle *en cette vie.* C'est seulement dans les derniers siècles du judaïsme que la révélation divine devait éclairer les âmes sur la rétribution future des mérites individuels, sans détriment d'ailleurs pour la rétribution nationale toujours attendue. Cette dernière période commence à Daniel, pour se terminer à Jésus.

C'est au christianisme qu'il était réservé de réunir et d'harmoniser les données antérieures encore imparfaites et incomplètes. L'enseignement personnel de Jésus commence cette œuvre d'achèvement doctrinal. M. R. étudie de près les textes inspirés et formule cette conclusion :

« On peut... discerner deux formes dans la doctrine évangélique du jugement, suffisamment reconnaissables à la différence de leurs caractères distinctifs. L'un est un acte solennel où l'on voit comparaître l'humanité entière ; il est annoncé par la parousie du Christ glorieux, précédé de la résurrection, et une date formelle lui est assignée, la fin des temps... Mais lorsque Jésus parle simplement en moraliste, soucieux

d'éveiller en ses auditeurs le sentiment de leur responsabilité et la préoccupation du salut éternel, le jugement devient une reddition de comptes qui ne met plus en présence que l'âme individuelle et Dieu devenu son juge, qui s'accomplit sans solennité ni date précise et a donc tout ce qu'il faut pour coïncider avec la mort de chacun. »

L'évangile johannique contient une doctrine semblable, bien qu'il insiste davantage sur le jugement *présent* qu'est pour les Juifs l'incarnation non moins que la prédication du Fils de Dieu. — S. Paul n'ajoute que des traits secondaires à l'enseignement, reçu dans le christianisme naissant, sur le jugement futur de l'humanité par le Christ ; quant à la rétribution immédiate, le moins qu'on puisse dire de la doctrine de S. Paul, « c'est qu'elle n'est pas contraire à l'existence du jugement particulier » (col. 1759). — Les écrits des autres apôtres n'offrent guère d'éléments nouveaux :

« La révélation chrétienne, telle qu'elle résulte de l'Evangile et des écrits apostoliques, a marqué pour toujours la doctrine des fins dernières de son empreinte propre. De l'Ancien Testament elle a retenu le dogme de la justice divine comme un postulat de la loi morale, et la foi en sa manifestation publique comme une nécessité du plan providentiel. Mais le jugement attendu devient ici un acte d'ordre spirituel et transcendant, qui, pour la plus grande gloire de Dieu et de son Christ, doit un jour fixer les destinées éternelles de tous les hommes suivant la valeur morale qu'ils ont acquise au cours de l'épreuve terrestre » (col. 1765).

La tradition, représentée par les Pères, utilise les matériaux fournis par l'Ecriture pour en réaliser une complète élaboration. Ne soyons pas étonnés qu'il ait fallu beaucoup de temps pour arriver à ce résultat, tant les matériaux présentaient de variété et de complexité ! M. R., partant de la simple affirmation des Pères apostoliques, parcourt successivement, en Orient et en Occident, les affirmations systématisées ou non des auteurs ecclésiastiques relativement au double jugement. Le jugement dernier, universel, si nettement enseigné dans les écrits inspirés, ne fait de doute pour aucun. Tous admettent pareillement, immédiatement après la mort, une certaine sentence émanant de la justice divine. Mais, si la pensée d'une rétribution immédiate ne leur est pas toujours étrangère, il faut avouer qu'en Orient surtout, bien des hésitations et des obscurités persistent. Et nous ne parlons ici que des auteurs catholiques, sans tenir compte des opinions millénaristes des autres. Il serait trop long de suivre l'auteur dans le dépouillement si consciencieux et si exact des doctrines, depuis celle de la période apostolique jusqu'à celles des auteurs byzantins du XIIe siècle pour l'Orient, et des contemporains de S. Grégoire le Grand pour l'Occident.

Ce sera l'œuvre de la synthèse scolastique de reprendre la série des témoignages occidentaux affirmant que le sort de l'homme est réglé au moment de la mort et d'une façon définitive, pour lui appliquer le nom qui lui manquait jusque-là, de « *jugement particulier.* » — S. Thomas, un peu brièvement peut-être, mais fort exactement, déclare que la vérité du jugement particulier ressort des témoignages de l'Ecriture et des Saints Pères ; d'où il résulte, déclare-t il, que l'assertion contraire doit être tenue pour une hérésie. Nous aurions là un exemple d'une vérité promulguée de foi par le seul magistère ordinaire de l'Eglise. Toutefois, il faut se souvenir que la dilation des peines comme des récompenses avait été solennellement condamnée par un acte du magistère extraordinaire, la bulle *Benedictus Deus* de Benoît XII. Cet acte du successeur de Jean XXII ne marquerait-il pas que l'unanimité ne s'était pas encore faite autour du sentiment de S. Thomas ? — Les théologiens s'appliqueront désormais aux circonstances du jugement.

Une solide synthèse théologique termine, comme il convenait, ce bel article, qui fait le plus grand honneur et à son auteur et au *Dictionnaire de Théologie*.

b) Nos lecteurs nous pardonneront de nous étendre moins longuement sur l'article *Justification*. — La substance de toute l'argumentation qui reviendra continuellement sous la plume de M. Rivière, est fournie par le R. P. Lemonnyer, dans l'analyse de la foi justifiante de S. Paul. La formule de la justification par la foi seule, dans le sens luthérien, est inacceptable. Mais, chez S. Paul, la foi justifiante n'est pas une foi existant dans l'âme sans aucun rapport avec la vie réelle et sans relation aux œuvres de justice.

« Le long passage Rom. VI-VIII, si intimement lié à la péricope III, 21-V consacrée à la justification, décrit amplement la vie nouvelle, vie de justice et de sainteté, que doit désormais mener le croyant justifié. Bien plus, le jugement final portera sur les œuvres du chrétien postérieures à sa justification première, II Cor. V, 10 : « Tous il nous faut comparaître devant le tribunal du Christ (il s'agit des chrétiens justifiés par la foi et le baptême) afin que chacun reçoive ce qu'il a mérité étant dans son corps, selon ses œuvres, soit bien, soit mal. » La foi qui persiste, bien entendu, dans le justifié, devient comme le milieu intérieur où se développe sa vie dans le Christ » (col. 2066).

M. R., au cours de son long article, s'efforcera de démontrer, contre les assertions de théologiens et critiques protestants, que la foi justifiante, dont parlent les Pères, est bien cette foi qui, loin d'exclure les œuvres, les provoque et les vivifie. M. R., autour de cette vérité centrale, étudie chez les Pères les divers aspects du problème si complexe de la justification, lequel, à cause même de sa complexité, est si fertile en malentendus. Les diverses acceptions de la foi, l'aspect subjectif et objectif de la justification, les moments de la justification sont pour nous, grâce aux habitudes et aux formules d'école, des notions précises et comportent, quant aux problèmes soulevés par ces notions, des réponses exactes. Mais,

« parce qu'elles sont imposées par la nature même des choses, ces questions surgissaient aussi devant l'esprit des Pères, mais le plus souvent d'une manière fragmentaire et successive, et surtout ils n'avaient encore à leur service, pour y répondre, qu'un langage imparfait. L'esprit de finesse qui doit caractériser l'histoire consiste précisément à retrouver leur pensée réelle sous des expressions toujours dispersées et facilement inadéquates. A cette condition, il n'est pas difficile de

relever chez eux, comme les protestants en conviennent de plus en plus, les traits constitutifs de la doctrine que l'Eglise devait plus tard consacrer en des difinitions solennelles de foi. »

Le grand mérite de l'article de M. R. est précisément d'avoir fait, avec toute la perfection possible en matière si difficile, ce travail de restauration synthétique et traditionnelle. On y montre bien comment la synthèse dogmatique du moyen âge est la suite naturelle de l'enseignement des Pères. L'opposition manifestée par les Protestants contre les docteurs de la scolastique se retourne ainsi contre eux-mêmes, puisque les scolastiques ne font que transposer en formules précises les vérités substantiellement identiques déjà enseignées par les Pères.

Cette tradition dogmatique une fois dûment établie, il est facile à l'auteur de montrer comment la doctrine erronée de la Réforme, sans fondement justifié dans l'Ecriture ou la Tradition, a nécessairement provoqué une réaction catholique, préparatoire des décisions solennelles du concile de Trente. On trouvera dans le paragraphe relatif à la doctrine au concile de Trente d'intéressants détails historiques, puisés aux Actes mêmes du concile, que l'éditeur Herder a récemment publiés. — L'article se termine par un exposé, d'une part des théories protestantes modernes, d'autre part, de la théologie catholique depuis le concile de Trente. Nous ne ferons qu'une légère remarque au distingué rédacteur de l'article, au sujet de la valeur qu'il attribue à la préparation humaine dans l'œuvre de la justification (col. 2216). Cette valeur est, pour lui, celle d'une disposition morale qui incline Dieu à nous accorder la grâce et comporte une véritable causalité. A condition que l'on entende que cette disposition morale résulte en nous de la grâce actuelle, nous souscrivons pleinement à l'assertion.

III. — Théologie systématique

1. M. le chanoine J. Van der Meersch réédite dans la Collection « *Theologia Brugensis* » son traité *De divina gratia*. Nous ne pouvons qu'applaudir au succès de cette belle œuvre, dont le *Dictionnaire de Théologie catholique* nous a donné d'excellentes parties, transposées en français (article *Grâce*). L'*Ami* n'a pas encore eu l'occasion de recenser le traité de M. V. d. M., mais il y a si souvent renvoyé ses lecteurs au cours de diverses consultations, qu'on juge inutile de refaire ici l'éloge d'un livre dont le succès garantit la valeur. L'ouvrage comprend quatre parties, précédées d'une introduction historique sur les principales erreurs en matière de la grâce. C'est le procédé indiqué par la nature même du sujet. La première partie a pour objet : la *nécessité de la grâce en général*. Dans la seconde, divisée en quatre sections, l'auteur aborde successivement l'étude de *la grâce sanctifiante* et de *la justification*, des *vertus infuses* et des *dons du Saint-Esprit* qui sont le cortège inséparable de la grâce habituelle ; l'*existence*, la *nature* et l'*efficacité* de la *grâce actuelle ;* la *persévérance*. Si M. V. d. M. traite de la persévérance seulement à cet endroit, c'est qu'il lui a paru nécessaire de n'envisager ce point de doctrine qu'après avoir élucidé les notions de grâce habituelle et de grâce actuelle, la persévérance des justes comportant le secours de ces deux sortes de grâces. La troisième partie est consacrée au *mérite ;* et la quatrième, qui clôt fort dignement le traité, étudie la question si difficile de *la distribution de la grâce*. Cette dernière question est exposée avec toute la clarté désirable.

La doctrine de l'auteur est d'inspiration thomiste. Sur les points controversés, il s'attache aux solutions « néo-thomistes », lesquelles se présentent comme anti-bannéziennes. — C'est dire que M. V. d. M. est resté à moitié chemin du thomisme véritable, en excellente compagnie d'ailleurs, puisque la plupart de ses solutions peuvent invoquer le patronage du cardinal Billot. Sur la question de la prémotion physique par rapport à l'acte libre de la volonté, il se rapproche cependant davantage de Mgr Jannssens. Nous avons déjà insinué plus haut que l'opinion de Billot sur ce point est assez mal comprise par plusieurs manuels. M. V. d. M. lui-même s'y réfère, mais, croyons-nous, à tort.

Hâtons-nous d'ajouter qu'on ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir pris position : c'est son droit absolu et il convient même de le féliciter de la manière presque convaincante avec laquelle il propose ses vues personnelles. La clarté d'ailleurs, non moins que la solidité de la doctrine et la logique de la méthode, sont les qualités maîtresses du livre, qui se recommande de lui-même non seulement aux bibliothèques de nos Séminaires, mais encore aux séminaristes studieux eux-mêmes.

La deuxième édition n'apporte que peu de modifications à la première. La bibliographie, déjà abondante en 1910, s'est accrue et, en conséquence, au cours du volume, quelques notes ont été amplifiées. Mais la différence la plus notable consiste en un appendice sur la *Médiation de Marie, Mère de grâce*. En 10 pages substantielles sont condensés les meilleurs arguments théologiques en faveur de cette prérogative de la Mère des hommes [1].

* * *

2. M. le chanoine de Smet publie une seconde édition de son *Tractatus dogmatico-moralis, De sacramentis in genere, De Baptismo et Confirmatione*. Tout est bien fait pour concilier à ce

[1] A plusieurs reprises, au cours de l'année 1925, l'*Ami* s'est appliqué à faire connaître quelques-unes des meilleurs études parues sur cette question, tout à fait à l'ordre du jour. Voir, p 49-51 ; p. 300-303 ; p. 550. — Notons aujourd'hui en passant quelques autres études très dignes d'attention : J Bitremieux, *De notione B M Virginis, mediatricis gratiarum*, dans *Ephemerides Theologicæ Lovanienses*. juillet 1925 : M. Sales, O. P. (le nouveau Maître du Sacré Palais), *De mediatione universali B. V. M. in distributione gratiæ*, dans *Divus Thomas* (de Plaisance), juillet 1925 ; S. E. le card Mercier, Lettre pastorale sur *La Médiation universelle de la T. S. Vierge et la « Vraie Dévotion à Marie »* selon le B. L.-M. Grignion de Montfort, Louvain, 1925 ; de bonnes pages dans M.-Y. Gerlaud, *L'intercession des Saints*, Paris. Téqui, 1925. — Sur un sujet connexe *B. V. Maria, hominum coredemptrix*, on lira, en des sens légèrement divergents, J. Rivière, dans *Ephemerides Theologicæ Lovanienses*, 1925, t. II, pp. 223-229 ; et J.-M. Boyer, dans *Gregorianum*, 1925, pp. 537-569.

livre la plus vive sympathie. La typographie en est excellente, il convient de le dire tout d'abord à l'éloge de la maison Beyaert ; elle distribue à toutes ces pages, pourtant si denses, l'ordre et la lumière. La langue de l'auteur ajoute encore à cette première impression : court, clair, presque toujours correct, souvent heureux, M. de Smet est un théologien accueillant. Son texte n'est ni hérissé de défenses ni encombré de fondrières. On y est introduit de la manière la plus agréable, on y circule avec la plus grande aisance.

Le fond de l'ouvrage ne déçoit pas le lecteur. L'érudition de M. de Smet est abondante, et elle est prise aux meilleures sources ; sa théologie est aussi sûre que solide. Pour présenter l'une et l'autre, il n'a nul besoin de machines ni d'artifices ; et les difficultés, s'il s'en trouve, sont résolues avec une fermeté de main remarquable. On voit rarement un exposé moins tendu et moins artificiel.

Dans quelques controverses, M. de Smet a pris cependant un parti qu'il nous est difficile d'approuver : il enseigne la causalité intentionnelle et la causalité dispositive. Il ne saurait nous reprocher de nous séparer de lui sur ces deux points ni de lui en dire brièvement les raisons.

a) — La théorie de la causalité intentionnelle, pour commencer par elle, ne repose-t-elle pas, en fin de compte, sur une vue singulièrement inexacte du sacrement ? Le sacrement n'est obtenu, semble-t-il, que par les deux compositions suivantes : la matière et la forme donnent le sujet ; la signification, ajoutée au sujet, donne le sacrement. Ainsi celui-ci nous apparaît-il comme un être composé de deux autres êtres : d'un être réel, qui est le sujet physique, et d'un être de raison, qui est le signe : c'est à cause de cette composition de réel et de rationnel que les théologiens l'appellent un être artificiel.

Les partisans de la causalité intentionnelle ne paraissent pas avoir bien vu cette complexité irréductible. Ils dissolvent ou ils résorbent le composé physique dans le signe, ramenant ainsi le sacrement à un pur être de raison : sorte d'intention pratique, impérative, efficace, qui agit à la manière d'une injonction ou d'un ordre. Fidèles à cette conception fondamentale, ils traduisent l'axiome classique « *significando causant* » avec une rigueur imprévue. Pour eux, l'axiome ne marque plus une simple subordination de la causalité à la signification : c'est de conjonction ou peut-être de fusion qu'il convient de parler. Ils ne traduisent plus : « les sacrements causent en signifiant, ils causent ce qu'ils signifient. » Ils traduisent : « les sacrements causent en tant qu'ils signifient ; ou plutôt ils sont causes en tant que signes ; ou plutôt encore ils ont la causalité du signe. » Quand on a réduit, encore un coup, le sacrement à un pur signe, la déduction est vraiment trop facile.

Est-il permis cependant de dire aux partisans de la causalité intentionnelle qu'au lieu de triompher si rapidement de cette déduction, nous voudrions les voir s'appliquer davantage à la démonstration de leur principe ? La théorie classique de la composition du sacrement est si compréhensive, elle intègre d'une façon si heureuse et si décisive toutes les données traditionnelles, qu'elle emporte d'elle-même l'adhésion. Eux-mêmes, l'ayant quittée, en conservent une sorte de regret, qui est comme le reproche de la vérité abandonnée. Ils devraient bien accepter de la regarder en face, et d'en instituer *ex professo* une critique approfondie. Voilà le reproche précis que nous croyons pouvoir leur adresser : ils sont tout entiers dans la déduction de leur théorie, qu'ils appellent fort bien, au surplus, la théorie de la *causalité* intentionnelle ; mais avant de parler de *causalité* intentionnelle, ils feraient beaucoup mieux de parler de *nature* intentionnelle du sacrement ; ils feraient beaucoup mieux de nous démontrer, à l'encontre de la théorie ancienne, que le sacrement n'est qu'un pur signe, à l'exclusion de tout sujet physique. Aussi longtemps que cette démonstration n'est point faite, qu'ils nous permettent de nous réserver [1].

b) — La théorie de la causalité dispositive ne nous paraît guère plus consistante.

Elle devrait bien renoncer d'abord, semble-t-il, à certains textes de S. Thomas, où le mot *dispositive,* qu'elle trouve si favorable à sa thèse, a malheureusement un tout autre sens. Jean de St-Thomas, *De sacramentis,* p. 214, éd. Vivès, en a fait l'observation depuis longtemps : « *hoc enim multos torsit, putantes quod idem esset apud S. Thomam dispositive operari et dispositionem operari.* » *Dispositionem operari,* faire ou produire une disposition, est une locution qui appartient évidemment à la causalité dispositive ; *dispositive operari* est, au contraire, une locution propre à la causalité instrumentale. Tous les philosophes enseignent, en effet, que, dans la causalité instrumentale, l'action de la cause principale ne passe pas seulement par l'instrument : elle sort, à la lettre, de l'instrument : *non transit per instrumentum, sed exit ab instrumento.* Or, pour que l'action de la cause principale sorte de l'instrument, il faut qu'elle y pénètre, il faut qu'elle y trouve comme une sorte de point d'insertion, où elle rejoigne l'instrument lui-même, ou plutôt où elle se conjoigne à lui, afin de tirer de lui l'action qu'elle veut produire. *Dispositive operari* ne marque rien de plus que l'action de l'instrument, cette action dispositive que la cause principale requiert jusque dans son propre exercice. Ainsi, dans la première locution, *dispositionem operari,* il s'agit d'une disposition objective et extérieure à l'instrument ; dans la deuxième locution, *dispositive operari,* il s'agit d'une disposition subjective et intérieure à l'instrument. Dans la première, il s'agit d'une disposition opérée ; dans la deuxième, il s'agit d'une disposition opérante : *dispositive enim operari, non de dispositione operata, sed*

[1] M. de Smet brûle la question d'une façon vraiment trop sommaire. Il écrit, n. 14 : « *Ex unione utriusque elementi unum efficitur, non quidem unum corpus physicum, sed efficitur unum signum, totum scil. morale, intentionale,* etc. » Qui a jamais parlé, entre parenthèses, de CORPUS *physicum ?* La disjonction, qui paraît insinuée dans ce texte entre le *corpus physicum* et l'*ens morale, intentionale,* est-elle donc si rigoureuse ?

de dispositione operante recte intelligitur. C'est ce qui permet de conclure que, si la locution *dispositionem operari* est une expression de la causalité dispositive, l'autre locution *dispositive operari* n'a rien à voir avec cette même causalité : elle n'est que l'expression renforcée ou précisée de la seule et simple causalité instrumentale, ou, plus exactement encore, de la condition principale, d'une des conditions principales, de la causalité instrumentale. *Instrumentaliter* explique pour ainsi parler la moitié de la causalité instrumentale : la dépendance de l'instrument vis-à-vis de la cause principale. *Dispositive* montre l'autre moitié, celle qui marque, au contraire, la participation de l'instrument jusque dans l'action même où il est instrument ; car, là même, encore une fois, il doit apporter une disposition que la cause principale adoptera, pénètrera et élèvera, pour la conduire à son véritable effet. — Or, si tel est le sens de cette locution, les textes de S. Thomas n'ont plus rien à voir avec la causalité dispositive.

Il conviendrait peut-être, ensuite, de ne pas oublier que la théorie de la causalité dispositive a une histoire dont nous ne pouvons pas la détacher : elle est entrée dans l'existence, et elle s'y est soutenue par le moyen d'une théorie particulière sur l'infusion de la grâce dans l'âme. Pour les anciens théologiens, la grâce est créée dans l'âme. On ne dira donc pas que les sacrements la produisent directement et immédiatement : dire que les sacrements produisent la grâce directement et immédiatement revient à dire qu'ils la créent ; et nous savons, d'autre part, que nulle cause créée ne peut servir d'instrument dans une œuvre de création. Que devaient faire les théologiens devant la rigueur de cette déduction ? Beaucoup d'entre eux avaient pris un parti qui n'était pas bon : puisque les sacrements ne peuvent servir, comme instruments, à la production de la grâce, ils en conclurent que les sacrements n'étaient pas causes, mais conditions de la grâce. Ainsi prit jour la théorie de la causalité occasionnelle ; mais c'est ainsi que prit jour également, et ensuite, la théorie de la causalité dispositive, qui se trouve donc historiquement reposer sur la même erreur que la théorie de la causalité occasionnelle. Celle-ci apparut en effet trop faible, trop minimiste, expression imparfaite et inadéquate des textes traditionnels : tout en maintenant l'idée de la création de la grâce, il fallait quand même renforcer l'idée de la causalité sacramentelle. Dans le grand embarras où se perdit un moment la théologie pour mettre d'accord deux choses qui lui paraissaient, à la réflexion, de plus en plus éloignées, un exemple favorable fut trouvé : c'est celui de la génération humaine. L'âme humaine n'était-elle pas créée, elle aussi ? Et cependant refusait-on au père une certaine influence dans sa production ? De son acte résulte, au contraire, dans l'organisme, la disposition dernière qui nécessite la création de l'âme : son intervention ne va pas plus loin, mais elle va jusque-là. Pourquoi n'admettrait-on pas qu'il en est de même de la causalité sacramentelle ? Il semble qu'il y ait correspondance parfaite entre les deux cas. De même que l'âme humaine échappe à la causalité du père, ainsi la grâce échappe, elle aussi, à la causalité du sacrement : leur création les place, l'une et l'autre, au-dessus du monde créé ; mais, en retour, de même que le père dépose dans l'organisme une disposition qui nécessite l'âme, ainsi le sacrement dépose dans l'âme une disposition qui nécessite la grâce : *dispositio, quæ est necessitas, quantum in se est, ad gratiæ susceptionem.* Tous les scrupules des théologiens étaient apaisés. La causalité dispositive représentait une formule suffisante, une formule honorable, la seule en tout cas qui fût possible, si l'on admettait la création de la grâce. — Que suit-il de là ? — Il suit de là que la causalité dispositive vaut ce que vaut la création de la grâce. Si la grâce n'est pas créée, la causalité dispositive devient une chimère : elle n'a eu de raison d'être que dans l'hypothèse de la création de la grâce ; celle-ci étant trouvée fausse, celle-là demeure sans soutien. Ainsi touchons-nous du doigt l'explication du progrès qui s'est accompli dans l'esprit de S. Thomas quant à la causalité dispositive : aussi longtemps qu'il a cru à la création de la grâce, S. Thomas a cru à la causalité dispositive ; il a abandonné la causalité dispositive, dès qu'il eut abandonné la création de la grâce. Ne semble-t-il pas que les théologiens modernes devraient s'instruire sur cet exemple significatif et renoncer, comme S. Thomas, à une théorie qui a perdu depuis si longtemps son crédit ?

Ils nous offrent, pour le dire en terminant, un spectacle assez paradoxal. Leur théorie de la causalité intentionnelle est toute récente dans l'histoire, et ils s'en glorifient comme de l'une des acquisitions les plus heureuses de la théologie sacramentaire : dernier terme, d'après eux, d'une fort longue et fort lente évolution ; ils présentent volontiers, au contraire, la théorie de la causalité dispositive comme couverte et garantie par l'antiquité la plus vénérable. Position paradoxale, redisons-le, à laquelle cèdent trop de bons esprits, qui s'éprennent tour à tour de l'ancien et du moderne, alors qu'il s'agit de s'éprendre uniquement de la vérité. Or la vérité n'est-elle pas, dans l'espèce, que la théologie sacramentaire n'est ni plus ancienne ni plus moderne que S. Thomas lui-même, et qu'elle a, pour ainsi parler, très exactement son âge ? S. Thomas est par excellence le fondateur de la théologie sacramentaire ; c'est lui qui l'a formée, on ne le dira jamais trop ; et l'on peut suivre aisément, à travers toute son œuvre, le progrès de cette formation. Depuis le *Commentaire des Sentences,* où il n'a guère d'autres opinions que celles de ses contemporains, jusqu'à la *Somme,* où il est le maître de sa pensée, S. Thomas a vérifié toutes les positions, abandonnant celles qui étaient périlleuses, rectifiant celles qui lui paraissaient mal assurées, fortifiant celles qu'il pouvait conserver : de telle manière que le vrai criterium, en matière sacramentaire, plus qu'en aucune autre matière, est essentiellement thomiste. On peut dire, règle générale, que toute théorie antérieure à

S. Thomas qui n'est pas retenue par lui, quoique marquée du signe de l'ancienneté, ne saurait s'en prévaloir comme d'un titre véritable ; on peut dire, à fortiori, que toute théorie postérieure à lui, et qui se présente comme telle, n'est pas introduite par une bonne porte.

* * *

3. Dans une courte et forte brochure, extraite du *Divus Thomas* [1], le P. Marin-Sola, O. P., propose une nouvelle solution pour concilier la causalité physique des sacrements avec leur réviviscence. « Le système de la causalité physique, écrit M. Pourrat [2], qu'il soit interprété par Cajetan ou par Suarez, demeure déroutant pour l'esprit (déroutant pour M. Pourrat, soit). Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il paraît être en opposition avec la doctrine théologique de la réviviscense des sacrements. » L'opposition vient de ce que « la causalité physique exige rigoureusement la coexistence de la cause et de l'effet, » et que, « dans la réviviscence, le sacrement opère la grâce lorsqu'il n'existe plus depuis longtemps. »

Les théologiens se sont, en effet, heurtés à cette opposition. — « Les anciens scolastiques s'en tiraient en niant la réviviscence, c'était une défaite. » — Gonet et Billuart, qui admettaient la réviviscence, ont essayé de résoudre l'opposition en substituant à la causalité physique, pour les cas de réviviscence, une simple causalité morale. Le P. Marin-Sola fait justement observer qu'un tel remède est pire que le mal ; qu'il installe la contradiction au cœur même du système ; et qu'il ne donne pas au surplus satisfaction aux adversaires, lesquels sont trop heureux d'avoir arraché à la théorie ce premier lambeau pour se tenir tranquilles. — D'autres théologiens, tels que Didace Nuno et Jean de St-Thomas, recourent à l'hypothèse d'une modification physique produite dans la volonté ; mais ils ne sont guère, d'après le R. P., plus heureux : ils sont en effet conduits à admettre la réviviscence pour tous les sacrements, y compris l'Eucharistie, et à la considérer, en chacun d'eux, comme perpétuelle (ou, plus exactement, comme pouvant être perpétuelle) ; ils sont, en outre, acculés à cette contradiction que, pour les sacrements qui impriment un caractère, la réviviscence s'explique par une modification de l'intelligence, et pour les autres sacrements, par une modification de la volonté.

C'est là que le P. Marin-Sola reprend le problème. Il en propose la solution suivante : c'est que le caractère baptismal doit être considéré comme une puissance passive à recevoir les autres sacrements, et que, toute puissance passive étant modifiée par la réception de son acte, le caractère baptismal se trouvera modifié physiquement par la réception valide d'un sacrement. Ainsi c'est la modification physique du caractère baptismal qui se trouverait être la cause, également physique, de la réviviscence.

[1] *Proponitur nova solutio ad conciliandam causalitatem physicam sacramentorum cum eorum reviviscentia.* (Jan. 1925).

[2] *La Théologie sacramentaire*, 4e édition, p. 172-178.

Il ne saurait être question ni d'entrer dans le détail de cette explication ni de la discuter d'une façon approfondie. Elle a cependant, sur les précédentes, de grands avantages qu'il serait injuste de ne pas signaler d'un mot : elle repose d'abord sur une théorie solide du caractère baptismal et des rapports de la puissance et de l'acte ; elle est, d'autre part, homogène en toutes ses parties, exempte des artifices que nous avons découverts dans les autres ; enfin elle peut être considérée comme une sorte de mise au point définitive des idées des anciens thomistes, sans en excepter Nuno et Jean de St-Thomas, qui y trouveraient mieux leur compte que dans leur propre théorie. L'avenir dira si une telle solution, engageante de tant de manières, ne présente pas quelques lacunes qui l'empêcheraient d'être encore la solution définitive.

* * *

4. Le manque de place nous oblige à signaler trop brièvement les ouvrages suivants :

E. Carretti : *Lezioni di Sacra theologia, tratte della* Summa theologica *di S. Tomaso. —* I. *Dio Uno. Dio Trino. —* II. *Gli Angeli, L'Uomo, L'Incarnazione.* 2 vol. in-8°, 311 et 381 pages, Bologne, 1924.

Blasius Beraza, S. J. : *Tractatus de Deo elevante, de Peccato originali, de Novissimis*, in-8° de XXIV-701 p., Bilbao, 1924. — L'auteur s'attache, au sujet du péché originel, à démontrer que la conception de chef juridique et moral, institué en Adam par un décret positif de Dieu, sauvegarde parfaitement l'idée du péché de nature. Les thomistes se refuseront à souscrire à une semblable affirmation.

Chr. Pesch, S. J. : *Prælectiones dogmaticæ*, t. II, *De Deo uno secundum naturam, De Deo trino secundum personas* (ed. 5a et 6a), in-8° de XII-441 pages, Fribourg-en-B., 1925, 9 marks. — Il s'agit ici du grand cours de théologie de l'illustre auteur. Mêmes remarques, mêmes éloges, mêmes réserves que pour le tome II du *Compendium*, présenté à nos lecteurs en 1925, p. 555. Dans le *De Deo uno*, l'auteur combat l'opinion du cardinal Billot touchant les adulte d'âge et non de raison.

Bernardus J. Otten, S. J. : *Institutiones dogmaticæ in usum scholarum.* — Tom. III, *De Verbo Incarnato* (1922) ; — tom. V, *De Sacramentis in genere, Baptismo, Confirmatione, Eucharistia* (1923) ; — tom. II, *De Deo creante, elevante ac de Novissimis* (1925), Chicago. — Un des meilleurs manuels de théologie parus jusqu'ici : doctrine claire, sûre et s'en tenant principalement à l'exposé du dogme et des thèses certaines, admises par tous.

Ludovicus Lercher, S. J. : *Institutiones theologicæ dogmaticæ in usum scholarum.* — Vol. II : *De Deo uno, de Deo trino, de Deo creante et elevante ;* Insprück, Rauch, in-8° de XXVI-520 p. — Trois autres volumes devront compléter ce cours élémentaire de théologie, très approprié aux études moyennes des Séminaires. Dans les questions controversées, l'auteur est nettement moliniste et dépasse même Molina dans le problème de la prédestination *ad gloriam post prævisa merita.*

Gonzalve Proulx, O. P. : *Tradition et protestantisme*, in-12 de VIII-330 p., Paris, Gabalda, 1924. — Ouvrage profondément vrai en ce qu'il montre que le fond du débat entre les protestants et nous est le problème de la tradition vivante. Mais l'auteur a-t-il formulé un concept bien net de cette tradition ? Il est permis d'en douter.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 27 januarii 1926.
Eug. Lindecker. *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ECZÉMAS ULCÈRES
DÉMANGEAISONS

Échantillon sur demande
Laboratoires Inotyol, 12, Rue Sainte-Anne, Paris.

MALADES ABANDONNES
Demandez en toute confiance, une consultation gratuite, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du prêtre inventeur, les Remèdes Végétaux susceptibles de vous guérir radicalement. Méthode gratis. Ecrire Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.)

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « Collyre Vert » du R. P. Louis René a rendu la vue à des aveugles! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. Notice gratis. Prix 9.95 franco. Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.).

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITE DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

Rhumes . Toux
GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE
PULMOSERUM
BAILLY
Réparateur puissant des Organes de la Respiration
Employé dans les Hôpitaux
Recommandé par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté par plus de 30.000 Médecins Etrangers
MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat
Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE.
Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793
LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat
Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS
Rentes Viagères immédiates ou différées
aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— TYPES SPÉCIAUX pour l'EXPORTATION —
Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

EUCHROMINE (Déposée)
R. C. Seine 77.146
PEINTURE à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. Economique, solide et lavable. 25 nuances. 108, Avenue des Batignolles, St-OUEN (Seine). Téléph. Marcadet 10-12.

R.C. Seine N° 50.836

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
constitue une garantie absolue
J. Thibouville-Lamy & Cie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
La plus importante Manufacture d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE du Monde
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

CHEMISES, GILETS,
CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux
remplaçant avantageusement
la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

GAUDRAP & Co
MAISON RECOMMANDÉE
31, Rue Borie, 31
— BORDEAUX —
Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ½ sec.
« Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe Sainte Croix du Mont (vin liturgique légitime)
— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

LISEZ CECI Mme L MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'Ami du Clergé pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552